



Grand Paris Grand Est

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONTFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOISY-LE-GRAND · ROSNY-SOUS-BOIS · VAUJOURS · VILLEMOMBLE



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ÉDITO

Xavier LEMOINE
Président de Grand Paris Grand Est

Créé le 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Grand Est a, en 2020, développé de nouvelles actions innovantes pour les 401 104 habitants du territoire. Grâce à la mobilisation pleine et entière de l'ensemble des élus et des services, l'Établissement Public Territorial (EPT) porte aujourd'hui, en lien étroit avec ses 14 communes, des services publics de qualité contribuant à la qualité de vie de tous ses habitants.

Répondre à leurs besoins a constitué une priorité absolue de l'année 2020 marquée par une crise sanitaire sans précédent aux graves répercussions sociales et économiques. Face à cette situation inédite, les agents de Grand Paris Grand Est se sont engagés quotidiennement pour assurer la continuité du service public et protéger la santé des usagers : achat et distribution de 600 000 masques pour les habitants et le personnel des communes et de l'EPT, maintien de l'ouverture de certains sites pendant le confinement, maintien de la collecte des déchets et des autres services publics de proximité, accompagnement des entreprises...

Dans ce contexte, nous avons poursuivi, en 2020, des engagements forts, aux côtés de nos communes pour accompagner les associations, soutenir les acteurs économiques en difficultés et favori-

ser la transition écologique : versement d'aides aux entreprises, préparation du futur plan local d'urbanisme intercommunal et du plan climat air énergie et santé territorial, construction de deux nouvelles déchèteries, poursuite des chantiers d'assainissement, aide à l'habitat fragile, aux acteurs de la politique de la ville... Un ensemble d'engagements concrétisés à travers l'adoption d'un plan de relance territorial en septembre 2020.

L'année 2020 a également été marquée par la tenue des élections municipales dans un calendrier bouleversé par la crise sanitaire. Notre Conseil de territoire a été renouvelé de moitié avec l'arrivée de 40 nouveaux élus en juillet 2020. Le séminaire d'intégration des élus territoriaux, en septembre dernier, a été un moment fort et structurant pour échanger sur l'organisation, les compétences et les actions du Territoire. Il a permis de dessiner les fondements d'une vision commune du Territoire au sein de l'environnement métropolitain ainsi que de faire émerger et partager les premières orientations pour se projeter ensemble vers l'avenir. Il s'est concrétisé par une nouvelle gouvernance avec l'installation de 4 nouvelles commissions, de 14 groupes de travail thématiques entre élus et de la diffusion d'une infolettre interne après chaque Conseil de territoire.

Sur la base de cette coopération renforcée, nous mettrons tout en œuvre pour que 2021 soit une année de partage et de nouvelles avancées autour des actions prioritaires de Grand Paris Grand Est : soutenir financièrement la relance des investissements publics en lien avec l'État et le plan France Relance ; identifier les publics prioritaires et accompagner les entreprises afin de relancer l'activité et l'emploi sur le territoire ; accélérer les travaux de mise en conformité des réseaux d'assainissement pour réduire la pollution de la Marne ; moderniser les déchèteries et adopter le nouveau Schéma de collecte du Territoire ; poursuivre un plan de bataille écologique ambitieux à travers notamment l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, le déploiement territorial du parcours de rénovation énergétique performante du pavillonnaire et la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie territorial (PACEt).

La publication de ce rapport d'activité est l'occasion pour moi de saluer le travail accompli par l'ensemble des élus de Grand Paris Grand Est, des communes du Territoire, des agents de l'EPT et de nos partenaires. Dans cette période difficile, l'engagement de toutes et tous au service de notre Territoire a été sans faille. Il se poursuivra en 2021.



SOMMAIRE

6	Un cadre de vie préservé
8	Un territoire attractif et dynamique
10	Une gouvernance coopérative avec les Villes du Territoire
11	Les compétences et l'organisa- tion des services
12	Grand Paris Grand Est mobilisé pour faire face à la crise sanitaire
14	Une année en images
16	Prévention et gestion des déchets
20	Eau et assainissement
24	Déplacements et mobilités
28	Aménagement et urbanisme
32	Habitat, renouvellement urbain et politique de la ville
36	Développement économique
40	Emploi, formation et insertion
44	Dans les coulisses de Grand Paris Grand Est
44	Stratégie territoriale
47	Finances
48	Ressources humaines
50	Systèmes d'information
52	Affaires juridiques, commande publique et patrimoine



Bords de Marne

UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Situé entre Paris et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, le territoire fait le lien entre métropole dense et ville périurbaine. Grand Paris Grand Est (GPGE) porte la vision d'une nouvelle urbanité, en faveur de la qualité de vie de tous ses habitants, dans le respect des identités locales, au sein d'une métropole mondiale attractive et dynamique.

Né le 1^{er} janvier 2016, Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Établissements Publics Territoriaux (EPT) qui composent la Métropole du Grand Paris.

Le Territoire regroupe 14 communes de l'est de la Seine-Saint-Denis :

- › Clichy-sous-Bois (29 085 habitants) ;
- › Coubron (4 907 habitants) ;
- › Gagny (39 816 habitants) ;
- › Gournay-sur-Marne (6 939 habitants) ;
- › Le Raincy (14 903 habitants) ;
- › Les Pavillons-sous-Bois (24 057 habitants) ;
- › Livry-Gargan (45 221 habitants) ;
- › Montfermeil (27 325 habitants) ;
- › Neuilly-Plaisance (21 043 habitants) ;
- › Neuilly-sur-Marne (35 800 habitants) ;
- › Noisy-le-Grand (68 511 habitants) ;
- › Rosny-sous-Bois (46 220 habitants) ;
- › Vaujours (7 090 habitants) ;
- › Villemomble (30 187 habitants).

Superficie de 72 km²

Une population jeune



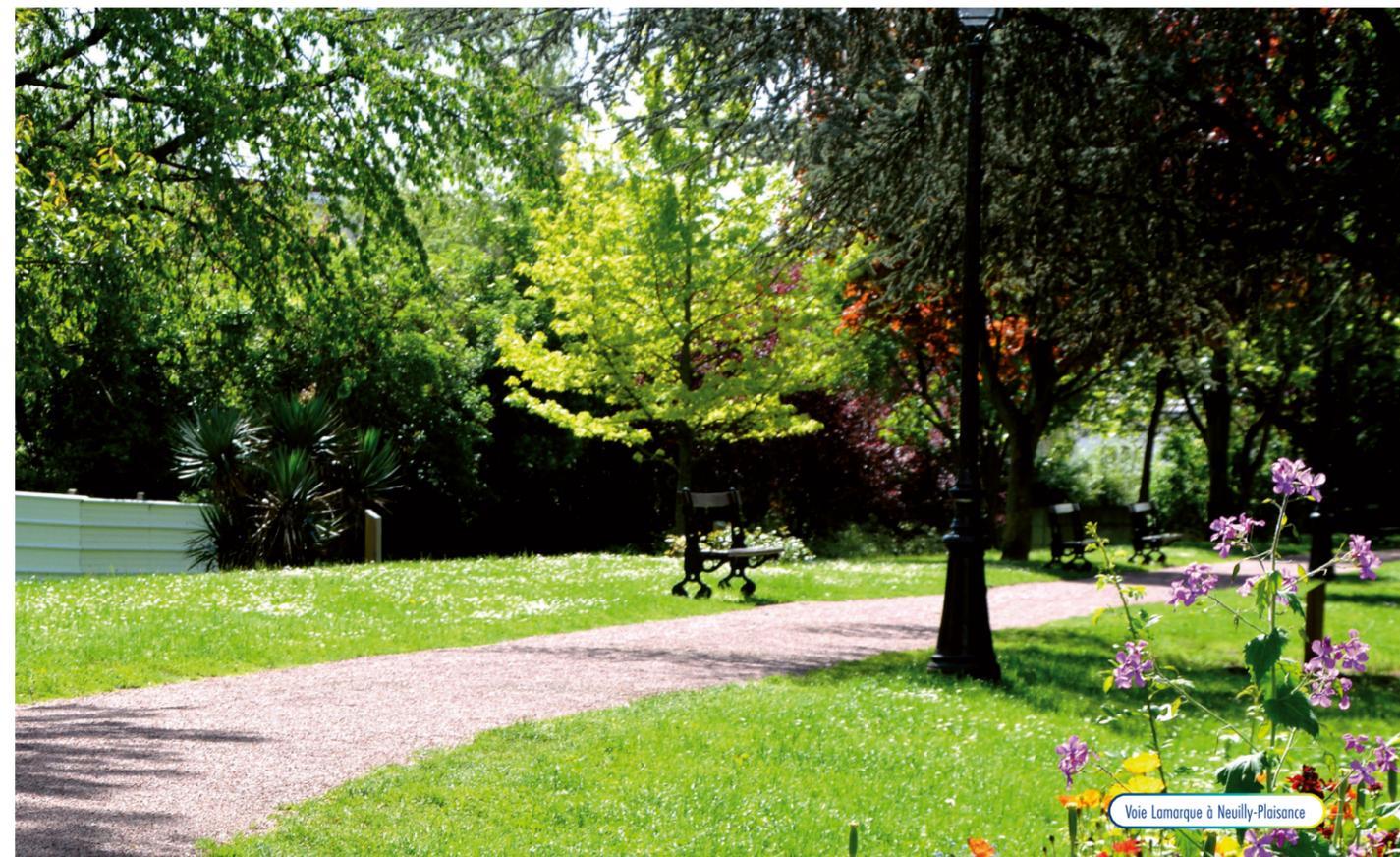
401 104 habitants



30 % des habitants ont moins de **20 ans**



Une croissance démographique liée au solde naturel



Une attractivité résidentielle

Grand Paris Grand Est est un territoire à dominante résidentielle : 70 % des surfaces bâties sont consacrées au logement. L'occupation du sol est largement marquée par le tissu pavillonnaire avec l'une des plus importantes proportions d'habitat individuel de la métropole (près de 35 % de maisons individuelles, contre 12,5 % en moyenne dans la Métropole du Grand Paris).

Nos 14 Villes comptent des quartiers historiques anciens et des quartiers pavillonnaires aux qualités architecturales et à l'identité affirmée. Un patrimoine moderne et contemporain contribue également à l'intérêt du territoire.

Des espaces naturels de qualité

Le milieu naturel et semi-naturel représente **15 %** du territoire.

S'étendant des bords de la Marne au sud au canal de l'Ourcq au nord, Grand Paris Grand Est est doté de nombreux espaces verts préservés : grandes

étendues boisées, parcs et zones naturelles en bord de canal ou de fleuve. Ils composent un cadre de vie recherché au sein de la Métropole du Grand Paris, avec des continuités écologiques offrant une biodiversité protégée.

Ses parcs et bois sont répartis sur tout le territoire :

- › le parc de la Poudrerie (**137 hectares**) ;
- › le Bois-Saint-Martin (**278 hectares**) ;
- › la forêt de Bondy (**141 hectares**) ;
- › le parc de la Haute-Île (**65 hectares**).

Ces espaces peuvent être reliés à vélo ou à pied grâce à des pistes cyclables et à la promenade de la Dhuis, longue de 27 km. Deux pistes cyclables longent les bords de la Marne et le canal de l'Ourcq, qui traversent le territoire.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

S'appuyant sur le dynamisme et la diversité des petites et moyennes entreprises, le territoire ne manque pas de projets d'aménagement et de développement, en dépit de la crise, avec à la clé la création de nouveaux emplois. L'offre de transports est également amenée à s'enrichir dès 2024 dans le cadre du Grand Paris Express.

Un territoire de mieux en mieux desservi



2 RER.



3 autoroutes.



60 lignes de bus.



2 lignes de tramway.

Les pôles d'activité majeurs et l'ensemble du territoire vont prochainement bénéficier de la mise en œuvre de plusieurs projets structurants, parmi lesquels :

- › le prolongement de la ligne 11 de métro ;
- › le prolongement de la ligne E du RER jusqu'à La Défense ;
- › le métro du Grand Paris Express (3 lignes et de nouvelles gares) ;
- › le T Zen 3 de Paris aux Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan.

Une économie diversifiée

Situé au carrefour des pôles de Paris, Roissy et Marne-la-Vallée, Grand Paris Grand Est regroupe :

- › plus de **30 000 entreprises** ;
- › **105 000** emplois ;
- › **30 %** d'artisans.

Porte d'entrée de l'aire métropolitaine, le territoire compte plusieurs pôles économiques attractifs :

- › les pôles d'échelle métropolitaine :
 - › **le pôle de Rosny-sous-Bois** structuré autour de l'A86, l'A3 et le RER E, et les lignes de métro 11 et 15 Est à venir, les centres commerciaux Domus et Rosny 2, les opérations d'aménagement Rosny Métropolitain et la ZAC Coteaux Beauclair ;
 - › **Noisy-le-Grand** structuré autour de l'A4 et des lignes du RER A et des métros à venir 11,

16 et 15 Sud. Sa dimension tertiaire est marquée par la présence de sièges sociaux au Mont d'Est. L'opération d'aménagement Maille Horizon Nord confortera cette position, avec 60 000 m² d'activités économiques supplémentaires ;

› **la polarité Nord** en cours de croissance avec le grand secteur de renouvellement urbain de Clichy-sous-Bois/Montfermeil qui peut s'appuyer sur la mise en service du tramway T4 depuis 2019 et son prolongement en 2020. La future gare du Grand Paris Express (métro 16), les Ateliers Médicis et la ZAC Cœur de ville à Montfermeil permettront le développement et le rayonnement de ce secteur à une échelle métropolitaine ;

› **le pôle métropolitain de Neuilly-sur-Marne** avec ses grands projets d'aménagement et d'ensembles urbains en cours de réalisation. Ce secteur, qui concentre des organismes de formation sanitaire et sociale (2 200 étudiants) et des établissements de santé importants (Ville Evrard et Maison Blanche), a pour ambition de devenir un pôle de formation régional et un pôle économique dans le secteur de la santé ;

› **les pôles d'échelle communale** : les centres urbains historiques (Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Villemombre, Gagny, Gournay-sur-Marne, Coubron, Vaujours, Neuilly-Plaisance) jouent un rôle de proximité et d'attractivité autour des fonctions résidentielles particulièrement importantes ;

› **les abords des ex-nationales** sont des lieux stratégiques de développement et d'aménagement économique (Chanzy, centre-ville de Livry-Gargan et Poudrerie Hochailles), en lien avec les projets de transports en commun (T Zen 3 et transport collectif en site propre sur la RN34).



UNE GOUVERNANCE COOPÉRATIVE AVEC LES VILLES DU TERRITOIRE

L'EPT compte 80 Conseillers territoriaux qui se réunissent environ une fois par mois pour définir les grandes orientations des politiques publiques. Le Bureau, composé des Maires des 14 communes, également Président et Vice-Présidents de Grand Paris Grand Est, se réunit deux fois par mois pour orienter et piloter l'action du Territoire.

Les élus membres du Bureau

L'année 2020 a été marquée par la tenue des élections municipales. Le Territoire a connu un renouvellement de ses instances territoriales – Conseil de territoire et Bureau – avec l'arrivée de nouveaux élus : plus de 50 % des Conseillers territoriaux n'avaient jamais exercé de fonction élective à l'échelle territoriale par le passé.

Chiffres-clés 2020

7 Conseils de territoire.

4 Bureaux délibératifs.

252 délibérations adoptées en Conseil de territoire (181) et en Bureau délibératif (71).

258 décisions du Président.

57 arrêtés du Président (hors arrêtés RH).

1 séminaire d'intégration avec l'ensemble des Conseillers territoriaux.



Xavier LEMOINE
Président de Grand Paris Grand Est
Maire de Montfermeil



Brigitte MARSIGNY
1^{ère} Vice-présidente en charge de l'urbanisme - Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Maire de Noisy-le-Grand
Conseillère régionale d'Île-de-France



Rolin CRANOLY
Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'habitat et du rayonnement culturel
Maire de Gagny



Zartosht BAKHTIARI
Vice-président en charge du renouvellement urbain
Maire de Neuilly-sur-Marne



Dominique BAILLY
Vice-président en charge des politiques de prévention et de l'accès aux droits
Maire de Vaujours



Pierre-Yves MARTIN
Vice-président en charge des finances, de l'administration générale et de l'achat responsable
Maire de Livry-Gargan



Christian DEMUYNECK
Vice-président en charge des opérations d'aménagement
Maire de Neuilly-Plaisance



Éric SCHLEGEL
Vice-président en charge de la gestion - conférence intercommunale du logement
Maire de Goumny-sur-Marne



Jean-Michel BLUTEAU
Vice-président en charge de l'assainissement et du plan baignade
Maire de Villemomble
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis



Katia COPPI
Vice-présidente en charge des transports et des mobilités
Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis



Jean-Paul FAUCONNET
Vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets
Maire de Rosny-sous-Bois



Olivier KLEIN
Vice-président en charge des équipements sportifs, des Jeux Olympiques, de la formation, de l'emploi et de l'insertion
Maire de Clichy-sous-Bois



Jean-Michel GENESTIER
Vice-président en charge du développement économique
Maire du Raincy



Ludovic TORO
Vice-président en charge de la santé, de l'environnement, de la transition écologique et du Plan Climat Air Énergie territorial
Maire de Coubron
Conseiller régional d'Île-de-France

Un séminaire d'intégration des élus territoriaux pour ouvrir la nouvelle mandature

Le séminaire d'intégration des élus du Territoire pour la nouvelle mandature s'est tenu le 26 septembre 2020 à Magny-le-Hongre. Soixante-quatre Conseillers territoriaux – Maires, Maires-adjoints et conseillers municipaux –, issus des quatorze communes du Territoire, ont été réunis avec un triple objectif : faire connaissance entre élus, partager rapidement la même culture du Territoire (compétences, projets) et rencontrer ses cadres dirigeants, ainsi qu'échanger librement sur les atouts, les faiblesses et les enjeux stratégiques du territoire pour les mois et les années à venir.

LES COMPÉTENCES ET L'ORGANISATION DES SERVICES

7 compétences obligatoires confiées par la loi NOTRe du 7 août 2015 aux établissements publics territoriaux :

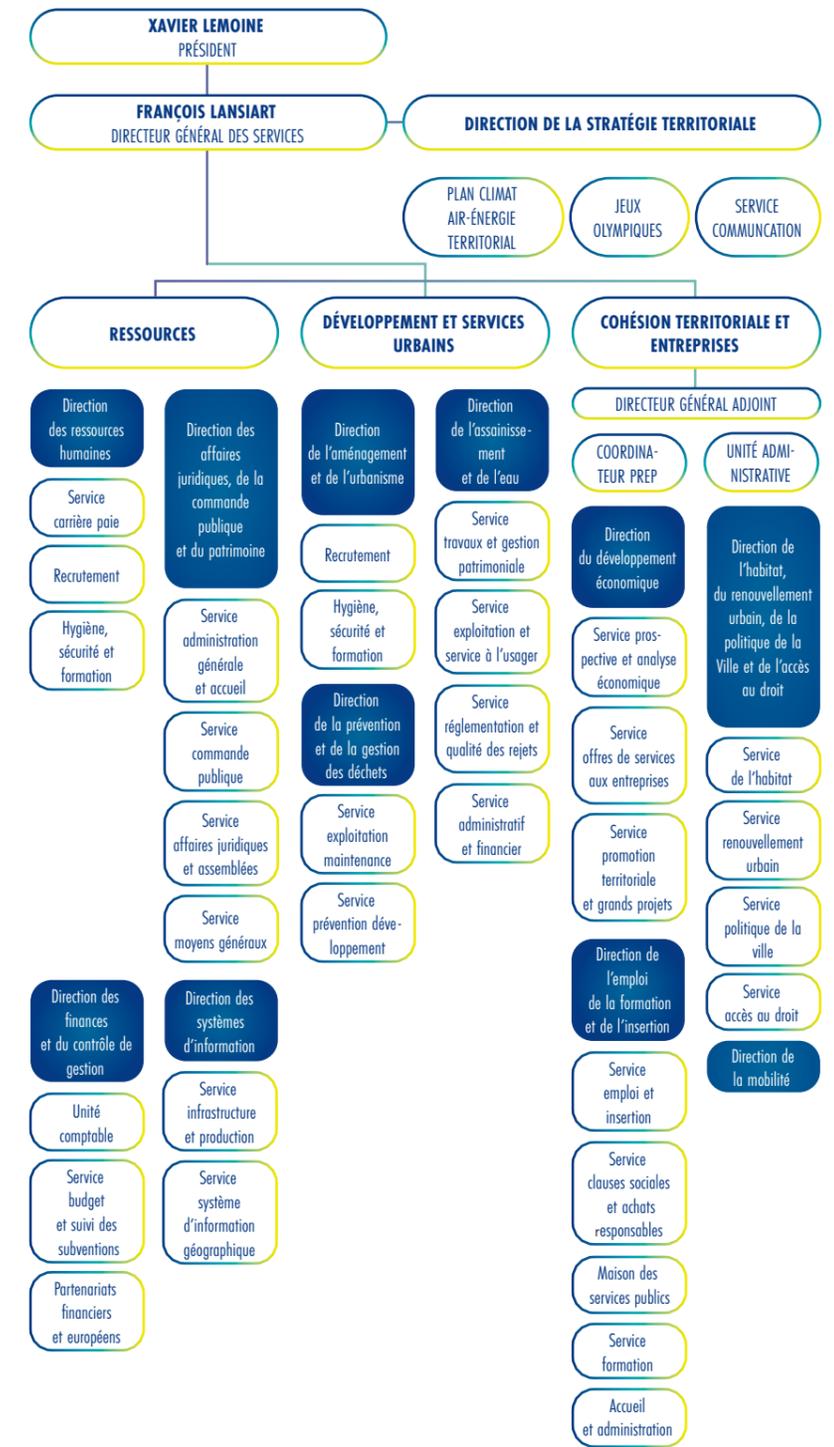
- la prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- l'assainissement et l'eau ;
- la politique de la ville ;
- l'urbanisme (Plan local d'urbanisme intercommunal) ;
- le Plan Climat Air Énergie territorial ;
- l'emploi, la formation et l'insertion sur les Villes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;
- l'accompagnement sur les clauses d'insertion.

2 compétences assorties d'un intérêt territorial confiées par les communes à GPGE :

- l'action sociale d'intérêt territorial. Ce dernier est reconnu pour la mise en œuvre des actions relevant de la politique de l'emploi et de l'insertion sur le territoire des communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil ; l'aménagement et gestion de la Maison des Services Publics ; l'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre et le suivi des clauses d'insertion ;
- la construction, l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt territorial. Ce dernier est reconnu pour les équipements à créer pour favoriser l'apprentissage de la natation.

3 compétences partagées avec la Métropole :

- l'aménagement ;
- le développement économique ;
- l'habitat.



GRAND PARIS GRAND EST MOBILISÉ POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

Dès le début de la crise sanitaire, Grand Paris Grand Est s'est mobilisé pour **protéger la santé des habitants et de ses agents** et permettre la continuité du service public dans les meilleures conditions possibles.

Une forte mobilisation de l'EPT pour maintenir la continuité du service public

Un accompagnement matériel et humain au plus proche de la réalité des agents pendant la crise

- › **40** ordinateurs reconditionnés achetés par Grand Paris Grand Est auprès de deux acteurs de l'économie sociale et solidaire : Travailler et Apprendre Ensemble, Ecodair.
- › **70** agents équipés d'un ordinateur portable permanent et d'un VPN permettant l'accès à distance à toutes les ressources dématérialisées de l'EPT.
- › Création d'un **guide du télétravail**, d'une **infolettre hebdomadaire** et d'un **espace de conversation à distance** pour préserver les liens pendant le confinement.

Des actions fortes pour assurer la protection des agents et des habitants contre le virus

- › Achat de **600 000** masques lavables et réutilisables auprès d'entreprises françaises destinés aux habitants du territoire, au personnel des communes et de l'EPT.
- › Distribution d'un **kit de déconfinement** contenant 10 masques réutilisables, du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ainsi qu'un guide à chaque agent de l'EPT.
- › Mise en place d'une **surveillance active** des sites de l'EPT pendant le premier confinement.
- › Installation d'**aménagements spécifiques** pour permettre le retour du personnel et du public dans des conditions optimales sur les différents sites de l'EPT lors du premier déconfinement.
- › Déploiement de prestations de désinfection sur les sites recevant du public.

Un plan de relance territorial ambitieux pour soutenir les plus fragiles et accompagner les entreprises

- › Pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, Grand Paris Grand Est s'est engagé dans la mise en œuvre d'un plan de relance territorial visant à accompagner les entreprises et les publics les plus en difficultés du territoire.
- › Adopté en septembre 2020, il consacre ainsi **25 M€** à des actions concrètes en faveur de la relance économique, la transition écologique et la rénovation des infrastructures parmi lesquelles figurent :
 - › un **soutien financier de 525 000 €** aux entreprises en difficulté à travers le Fonds résilience, aux côtés de la Région Île-de-France ;
 - › un plan d'investissement pour moderniser les **déchèteries du Territoire** ;
 - › la montée en puissance des investissements pour **l'assainissement** ;
 - › ou encore la mise en place d'un **fonds habitat** pour accompagner financièrement les travaux des copropriétés les plus fragiles.

Achat et distribution de masques aux communes du Territoire



UNE ANNÉE EN IMAGES



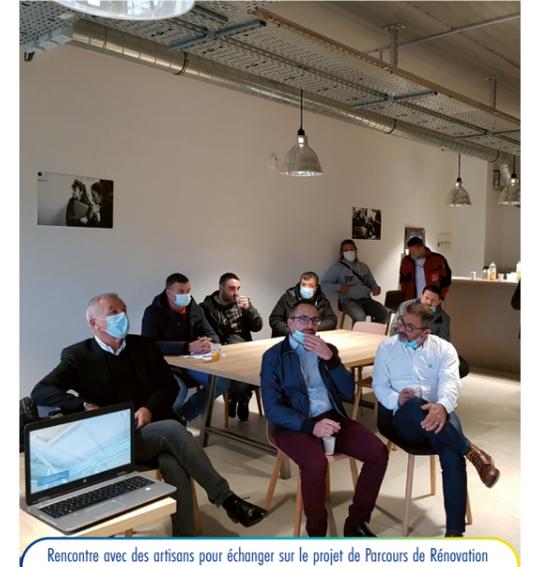
Visite avec la DG de l'immobilière 3F à Montfermeil



Fête de la Saint-Fiacre à Villemomble



Séminaire d'intégration des élus



Rencontre avec des artisans pour échanger sur le projet de Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP)



Comité de sélection des projets d'investissement territorial intégré pour la programmation européenne 2014-2020



Agent mobilisé sur le terrain pendant le confinement



Visite de la ville de Clichy-sous-Bois par les élus



Demos à Gagny

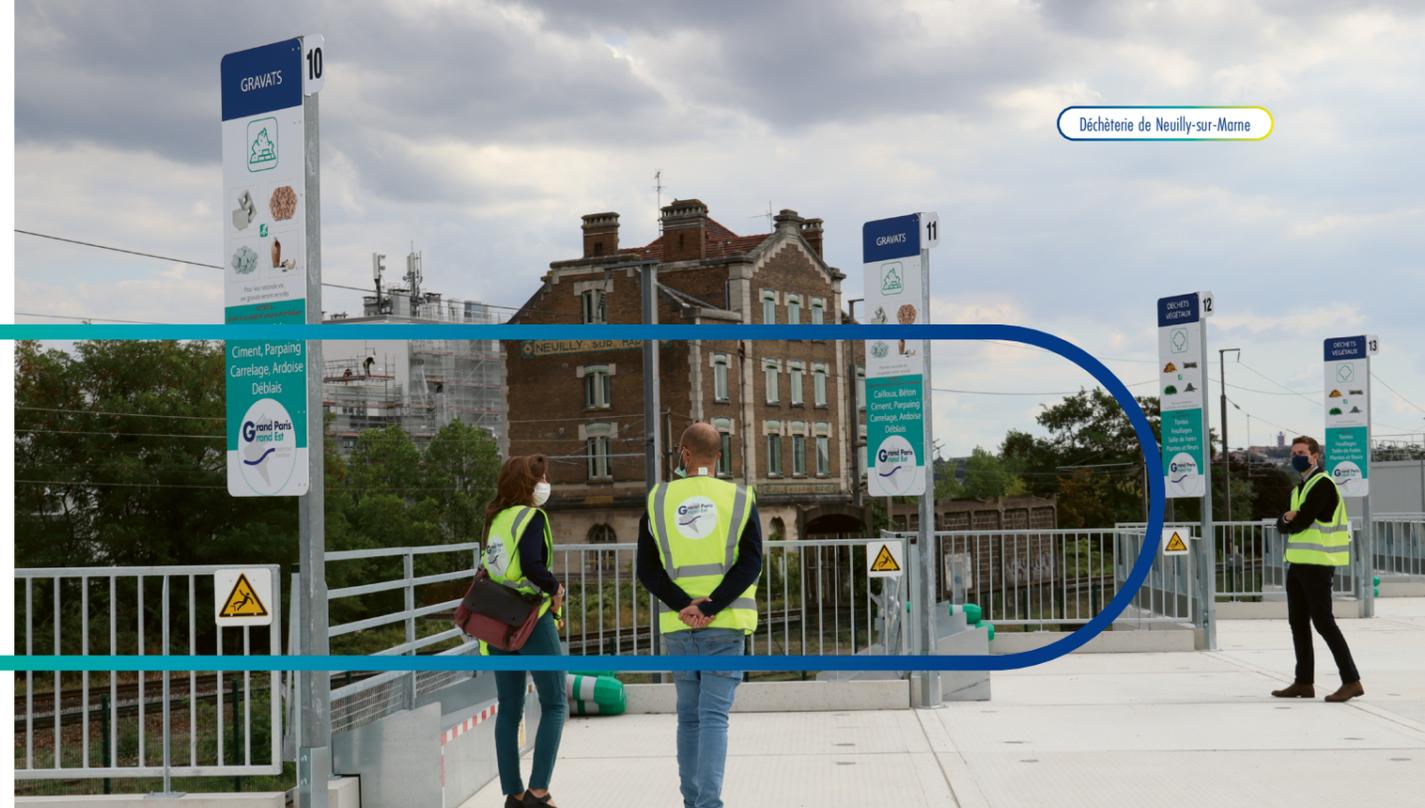


Inauguration du prolongement du T4 à Montfermeil, en présence du préfet de la région Île-de-France



Inauguration du Plateau à Montfermeil

PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS



GRAND PARIS GRAND EST

Grand Paris Grand Est réalise :

- › la fourniture et la maintenance des contenants et bacs de poubelles ;
- › la collecte des déchets en porte-à-porte, en apport volontaire ;
- › l'exploitation d'un réseau de 7 déchèteries sur le Territoire ;
- › la collecte des déchets des services municipaux ;
- › le traitement des déchets ménagers et assimilés, des déchets des services municipaux et des déchets des marchés alimentaires ;
- › la gestion des études et des travaux des déchèteries-recycleries ;
- › la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de prévention.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Réouverture de la déchèterie de Livry-Gargan et finalisation des travaux de la nouvelle déchèterie de Neuilly-sur-Marne.
- › Création de deux nouveaux outils de communication innovants : « Clic Info Déchets » (cartographie interactive) et la plateforme « Territoire réemploi ».
- › Création d'un guide sur la réduction des déchets pour aider les habitants à faire face à leur augmentation avec le déclenchement de la crise sanitaire.
- › Lancement d'une étude stratégique pour optimiser les services de collecte et préparer le futur marché public qui prendra effet en 2022.

CHIFFRES-CLÉS



169 419 tonnes
de déchets ménagers et assimilés collectés.



96 composteurs distribués
au grand public.



5 276 élèves sensibilisés
à la prévention et la gestion globale des déchets.



10 372 foyers sensibilisés
à la prévention et à la gestion globale des déchets.

HARMONISATION ET AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS

Les déchèteries assurent un service public permettant aux habitants d'évacuer les déchets non collectés en porte-à-porte, de réduire les dépôts sauvages, de favoriser le recyclage ou la valorisation des matières. Depuis mi-2018 les déchèteries, transférées par les Villes au Territoire, ont été mises en réseau pour faciliter l'accès des habitants à ce service public.

En 2020, la politique de modernisation et de création d'équipements a été poursuivie

Les travaux de remise aux normes de la déchèterie de Livry-Gargan – fermée au public pour des raisons de sécurité – ont abouti à sa réouverture en février 2020.

Le projet de création d'une déchèterie-recyclerie à Neuilly-sur-Marne a été finalisé en 2020. Ouvert aux habitants à compter de mars 2021, cet équipement remplit 4 fonctions : la collecte, la valorisation, la vente et la sensibilisation avec pour objectif de :

- › favoriser le recyclage et la valorisation de la matière, dans des conditions techniques et économiques innovantes ;
- › limiter la multiplication des dépôts sauvages ;
- › limiter les tonnages pris en charge lors de la collecte classique des ordures ménagères ;
- › redonner une seconde vie aux déchets avec comme axes privilégiés le réemploi et la réutilisation.

Dans la continuité de ces projets, un plan global de modernisation des déchèteries du territoire a été lancé en 2020. Un diagnostic technique a été réalisé afin d'analyser l'état des infrastructures existantes.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Le plan de relance territorial en appui de la modernisation des déchèteries du territoire

Parce qu'une meilleure prise en charge des déchets est indispensable au regard des impératifs environnementaux, 400 000 € ont été dédiés à des travaux de modernisation des déchèteries par le plan de relance territorial. Ce programme global d'amélioration a concerné, en 2020, 3 déchèteries et se poursuivra en 2021 sur les autres équipements pour un budget global évalué à 1,8 M€

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Sensibilisation à la prévention des déchets

Les agents de l'EPT ont sensibilisé une diversité de publics à la réduction et au tri des déchets :

- › 3 opérations d'ampleur en porte à porte ont permis de sensibiliser **8 364** foyers au tri des déchets ;
- › **106** classes ont été sensibilisées, soit **2 629** élèves de CM1 formés sur la gestion globale des déchets ; **23** interventions en centre de loisirs ont également été assurées pour **656** enfants ;
- › **1 991** élèves (primaires, collèges et lycées) ont plus spécifiquement été sensibilisés sur la gestion des déchets alimentaires dans le cadre de l'expérimentation de la collecte des déchets alimentaires auprès des producteurs non ménagers initiées par le SYCTOM ;
- › **15** animations de stands lors de manifestations ont permis d'informer **1 067** personnes sur différents thèmes : consignes de tri, compostage, gestion des encombrants et des déchets végétaux ;

Diffusion d'un guide pratique sur la réduction des déchets pour accompagner les habitants en temps de confinement

Pendant le confinement, une augmentation importante et inédite de la production de déchets végétaux et des encombrants a été constatée auprès des habitants qui ont été nombreux à entreprendre des activités de jardinage. Afin d'accompagner les habitants dans la prévention, l'évitement et l'évacuation de ces déchets, Grand Paris Grand Est a diffusé en 2020 un guide pratique sur la réduction des déchets à l'accueil des services publics municipaux et territoriaux.

- › les conseillers prévention déchets se sont également présentés chez les habitants pour leur donner les consignes et éviter les refus de tri.

Face à la crise sanitaire et à ses conséquences, l'unité conduite du changement s'est appuyée sur tous les moyens de communication dématérialisée possibles afin de continuer à sensibiliser les usagers à la gestion globale des déchets : réseaux sociaux, newsletters des Villes, réseau de référents...

AMÉLIORATION DES CONSIGNES DE TRI ET OPTIMISATION DES PRESTATIONS

Réemploi et valorisation des flux de déchets

En 2020, les outils de communication ont été améliorés. Grand Paris Grand Est a poursuivi ou lancé des applications numériques innovantes permettant de faciliter le tri et le réemploi des déchets :

- › **Clic Info Déchets**, une carte dynamique permettant aux usagers, de connaître, en quelques clics, les jours de collecte et de géolocaliser les points d'apports volontaires du Territoire ;
- › **Territoire Réemploi**, une plateforme de dons et d'échanges entre habitants du territoire

Pour diminuer le gisement des déchets papier, Grand Paris Grand Est a créé son propre « Stop Pub », aujourd'hui disponible dans toutes les mairies du Territoire et sur le site Internet de l'EPT.

Grand Paris Grand Est contribue également à la valorisation de différents flux de déchets (ferraille, bois, carton, déchets végétaux) par l'intermédiaire de ses marchés de traitement. Pour la valorisation des emballages recyclables (papier, carton, verre), des objets encombrants et du contenu bennes tout-venant des déchèteries, Grand Paris Grand Est fait appel au SYCTOM. En 2020, le confinement

des populations à leur domicile a participé à l'augmentation des tonnages des ordures ménagères prises en charge par le Territoire.

Optimisation des services de collecte des déchets

En 2020, Grand Paris Grand Est a lancé une étude pour optimiser techniquement et financièrement les services de collecte entre les Villes à l'échelle du Territoire. L'étude envisage différents schémas de collecte, des stratégies différenciées selon les flux et la typologie d'habitat et les perspectives à venir pour l'élaboration du nouveau marché de collecte en 2022. Ce travail constitue un outil d'aide à la décision entre les Villes pour assurer l'adhésion et la pérennité d'un nouveau service à mettre en œuvre.

L'année 2020 a également permis de poursuivre, avec le SYCTOM, l'expérimentation de la collecte et du traitement des biodéchets dans certaines écoles, collèges, lycées et un marché.

Poursuite des actions de l'appel à projets CITEO

Grand Paris Grand Est est lauréat de l'appel à projets de CITEO (entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques). Dès janvier 2019, les actions de l'appel à projets CITEO ont été déployées. Elles se sont poursuivies en 2020 sur 3 volets :

- › mise en place des extensions des consignes de tri à l'ensemble des emballages sur les 5 communes ne bénéficiant pas encore de ce service : Gagny, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand et Rosny-sous-Bois ;
- › amélioration de la desserte sur des zones non ou mal équipées ;
- › optimisation de la collecte de proximité avec l'installation en 2020 de 21 bornes à verre aériennes supplémentaires à Neuilly-sur-Marne et 13 à Livry Gargan.

CAP SUR 2021

Un plan global de modernisation des déchèteries du territoire avec :

- › la poursuite des travaux de rénovation et de sécurisation des déchèteries ;
- › la mise en place de zones de réemploi dans les déchèteries ;
- › les travaux de sécurisation pour la réouverture de la déchèterie de Villemomble.

Un renforcement du service de proximité de collecte des déchets ménagers avec :

- › le renouvellement des points d'apport volontaire ;
- › l'acquisition de nouveaux bacs pour les habitants ;
- › l'extension de la collecte de biodéchets dans certains établissements scolaires et marchés.



EAU ET ASSAINISSEMENT

GRAND PARIS GRAND EST

- assure la collecte des eaux usées et pluviales sur le territoire et leur évacuation vers les réseaux situés en aval ;
- gère le réseau d'assainissement territorial ;
- réalise le contrôle des raccordements au réseau public ;
- sensibilise les Villes, les usagers et les Directions opérationnelles de l'EPT pour une meilleure gestion des eaux pluviales.

CHIFFRES-CLÉS

TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE



22 marchés publics notifiés
(travaux de maîtrise d'œuvre, d'études).



18 opérations de travaux
réceptionnées en 2020.



50,5 km de linéaire
de réseau curés. **5 km** de réseau réhabilités, **2,1 km** de réseau d'eaux usées créés, 15 319 avaloirs curés.



75 parcelles
mises en conformité.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Poursuite de la mise en conformité des réseaux d'assainissement de parcelles privées afin de réduire la pollution du milieu naturel.
- Lancement de la consultation sur le Schéma directeur de l'assainissement.
- Augmentation du volume de travaux d'investissement.
- Enrichissement de la base de données en ligne et perfectionnement de la carte interactive qui renseigne le patrimoine du réseau d'assainissement.

CONTRÔLE ET APPLICATION DU RÈGLEMENT D'ASSAINISSEMENT



216 contre-visites
réalisées à la suite de travaux de mise en conformité.



189 autorisations
de déversement émises.



3 571 enquêtes
de raccordement effectuées.



123 avis
relatif à des demandes d'autorisations d'urbanisme délivrés.



Chantier rue du Contrat et Jean-Baptiste-Clément à Coubron



UNE GESTION OPTIMISÉE DU RÉSEAU

Afin d'améliorer la collecte des eaux usées et pluviales et la gestion du réseau d'assainissement territorial, la Direction de l'assainissement et de l'eau mène les actions suivantes :

Réalisation de travaux d'investissement :

- › réhabilitation du réseau d'assainissement ;
- › création de nouveaux réseaux ;
- › réalisation d'études stratégiques, patrimoniales, sur la connaissance ou le fonctionnement des ouvrages, via notamment la réalisation d'un Schéma directeur et l'élaboration d'un plan de réduction des rejets d'eaux usées dans la Marne.

En 2020, si la crise sanitaire a interrompu la réalisation des travaux d'investissement et les contrôles de conformité entre mars et mai, ils ont pu reprendre dès le mois de juin sur l'ensemble du territoire.

Entretien du réseau :

- › curage et entretien préventif des canalisations, des ouvrages d'engouffrement et des postes de refoulement ;
- › dératification du réseau ;
- › interventions curatives afin de faire face à un dysfonctionnement repéré ;
- › contre-visites des propriétés diagnostiquées non conformes.

Le réseau d'assainissement territorial de collecte des eaux usées et pluviales du territoire est composé de plus de 1 000 km de canalisations et d'ouvrages annexes : 49 bassins de régulation, 40 postes de relèvement-refoulement, 12 postes anti-crue, regards, grilles et avaloirs, etc. L'entretien du réseau d'assainissement est organisé en 5 secteurs. Les agents responsables des secteurs situés au nord du Territoire (Coubron, Vaujours, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Pavillons-sous-Bois, Livry Gargan, Le Raincy, Villemombre, Gagny) sont basés à Clichy-sous-Bois. Les autres agents de la Direction travaillent au siège de l'EPT, à Noisy-le-Grand.

Des acteurs complémentaires

En matière de production et de distribution d'eau potable, Grand Paris Grand Est est adhérent depuis 2017 au Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF). Les 14 communes sont principalement alimentées en eau potable par l'usine de Neuilly-sur-Marne qui fournit chaque jour en moyenne 269 000 m³ d'eau à environ 1,68 million d'habitants de l'est de la banlieue parisienne. La commune de Noisy-le-Grand est alimentée par l'eau de la Seine en provenance de l'usine de Choisy-le-Roi. Depuis le 1^{er} janvier 2011, les missions du service public de l'eau sont réalisées dans le cadre d'un contrat de délégation de service public dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2022, conclu par le SEDIF avec Veolia Eau d'Île-de-France. Le transport et l'épuration des eaux usées et pluviales sont assurés par le Département de Seine-Saint-Denis et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne.

Pendant le premier confinement, les interventions curatives suite à des dysfonctionnements et les opérations d'entretien préventif ont été poursuivies, grâce à la pleine mobilisation des agents sur le terrain pour assurer leur suivi.

Instruction des demandes :

- › instruction des certificats de conformité de raccordement au réseau d'assainissement (lors de ventes immobilières) et des attestations (à partir du 01/11/20) ;
- › promotion et accompagnement pour la mise en œuvre de techniques intégrées de gestion des eaux pluviales ;
- › instruction de la partie relative à l'assainissement des dossiers de demandes d'autorisations d'urbanisme ;
- › instruction des demandes de création de branchement ;
- › suivi des rejets non domestiques ;
- › suivi des rejets d'eaux d'exhaure.

DES PROJETS AMBITIEUX ENGAGÉS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

L'année 2020 a permis de :

- › mettre en conformité les réseaux d'assainissement de parcelles privées afin de réduire la pollution du milieu naturel (75 mises en conformité, dont 25 parcelles qui rejetaient leurs eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales) ;
- › lancer la consultation sur le Schéma directeur de l'assainissement afin de disposer d'une vision globale du patrimoine et des problématiques ;
- › augmenter le volume de travaux d'investissement ;
- › poursuivre la constitution d'une base de données avec une solution en ligne qui permet aux agents de consulter les données du patrimoine d'assainissement ;
- › réaliser des levés de taux d'encrassement des réseaux, permettant de cibler les campagnes de curage dans les secteurs nécessitant des interventions.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

La rénovation des réseaux d'assainissement au cœur du plan de relance territorial

La crise sanitaire a révélé, avec plus d'acuité encore, le besoin de disposer de services publics de qualité et d'infrastructures performantes et renouvelées. La place croissante des enjeux environnementaux – stress hydrique, pollution de l'eau et des sols – ajoute, elle aussi, à la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour moderniser les infrastructures. Dans ce contexte, le plan de relance territorial a prévu une enveloppe de **19 M€ d'investissements sur les réseaux d'assainissement en 2020**.

CAP SUR 2021

- › Engagement du plan d'action pour la résorption des rejets des eaux polluées dans la Marne avec une expérimentation de maîtrise d'ouvrage publique sur domaine privé. Une forte mobilisation des partenaires est prévue pour soutenir ce projet ambitieux dont le montant des investissements est évalué à 220 M€.
- › Engagement du Schéma Directeur d'assainissement avec, en phase 1, de nombreuses investigations sur les ouvrages du Territoire afin de consolider les données du patrimoine.
- › Poursuite et optimisation de l'entretien du réseau et des ouvrages annexes.
- › Poursuite de la réhabilitation du patrimoine existant notamment dans les secteurs desservis par des réseaux unitaires.
- › Création de réseaux d'eaux usées dans les rues qui en sont dépourvues.
- › Poursuite d'opérations de dévoilement des réseaux pour permettre la réalisation de projets de transport (Grand Paris Express).

Le renforcement des partenariats

En 2020, la communication a été renforcée :

- › l'EPT est en contact régulier avec l'ensemble des services techniques communaux et anime **un club des services techniques** des Villes qui permet un partage optimal des informations sur les réseaux. En 2020, deux rencontres ont été organisées ;
- › la Direction réalise **des actions de sensibilisation des usagers, des Villes et des Directions opérationnelles** de l'EPT. Elle promeut dans ce cadre une gestion des eaux pluviales à la source afin d'assurer une meilleure protection de l'environnement ;
- › la Direction intervient également en lien étroit avec ses partenaires dans le domaine de l'assainissement : le Département de la Seine-Saint-Denis, le Département du Val-de-Marne, le SIAAP (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne), la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des Transports d'Île-de-France), l'agence de l'eau et les structures porteuses des SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux). **Le Territoire a renforcé en 2020 sa coopération avec le Département de la Seine-Saint-Denis en signant une convention-cadre de partenariat.**



DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ



GRAND PARIS GRAND EST

- › pilote des études de mobilité et de transports portant sur le territoire d'au moins deux communes ;
- › élabore un plan local de déplacement ;
- › promeut et suit les grands projets de transports.

CHIFFRES-CLÉS



2 lignes de RER
(A et E).



1 ligne de tramway
(T 4).



3 grands axes
(A3, A4, A86).



2 routes (ex) nationales
(RN3, RN304).

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Mise en service du prolongement du tramway T4 jusqu'à l'hôpital de Montfermeil.
- › Mise en œuvre de la restructuration des réseaux de bus associés au prolongement du T4.
- › Lancement d'une étude afin de faire valoir des objectifs d'aménagement des espaces publics aux côtés du volet transport du « Bus bords de Marne » sur l'ex-RN34.
- › Suivi du calendrier de réalisation des lignes 15 et 16 du Grand Paris Express : première pose de voie à la gare de Noisy-Champs (ligne 15 Sud) en février, participation aux instances organisées par la Société du Grand Paris.
- › Poursuite de la réflexion sur l'organisation des espaces autour du pôle de la future gare du Grand Paris Express de Clichy-sous-Bois/Montfermeil afin de faciliter l'intermodalité.
- › Lancement par Île-de-France Mobilités de la procédure de mise en concurrence globale des réseaux de bus sur notre territoire.

LE SOUTIEN DES GRANDS PROJETS DE TRANSPORTS URBAINS

Les difficultés de mobilité sont nombreuses sur le territoire. Afin d'améliorer durablement les conditions de déplacement des habitants, Grand Paris Grand Est assure des actions de suivi et de soutien à la réalisation de projets structurants.

Suivi des grands projets de transports

• Grand Paris Express

Le Territoire est concerné par l'arrivée des lignes : **15 Est** (Rosny-sous-Bois, horizon 2030), **15 Sud** (Noisy-Champs, horizon 2025) et **16** (Sevran-Livry, Clichy-Montfermeil, horizon 2025 et Noisy-Champs, horizon 2028-2030). L'enjeu pour l'EPT est d'œuvrer pour contribuer à leur mise en œuvre dans le respect des coûts et des calendriers pré-définis et en facilitant leur coordination. Une attention particulière est portée à la restructuration des ré-

seaux de bus qui devra accompagner l'arrivée des lignes du Grand Paris Express, ainsi qu'à la stratégie à mener pour le « dernier kilomètre ».

En 2020, les actions de Grand Paris Grand Est :

- › suivi des calendriers de réalisation suite à la reprise des chantiers après les arrêts dus à la crise sanitaire ;
- › participation aux instances organisées par la Société du Grand Paris : comité de pilotage et conférences de ligne ;
- › participation et suivi de l'étude de pôle Noisy-Champs ;
- › poursuite des réflexions sur l'étude de pôle Clichy-Montfermeil avec l'organisation des espaces autour de la future gare.

Grand Paris Grand Est et les Villes de son Territoire sont restés fortement mobilisés en 2020 auprès des acteurs institutionnels pour que les lignes du

Grand Paris Express soient réalisées dans les calendriers attendus afin de répondre aux attentes fortes des habitants et des usagers.

- **Prolongement du métro 11 à Rosny-Bois-Perrier**

- › Participation au comité permanent du Pôle de Rosny-Bois-Perrier.
- › Participation au comité de mise en place d'une mission de pilotage par la Ville de Rosny-sous-Bois pour la mise en œuvre des chantiers sur le pôle de Rosny-Bois-Perrier.
- › Interpellation du préfet de la Région Île-de-France pour la mise en œuvre du prolongement de la ligne 11 entre Rosny-Bois-Perrier et Noisy-Champs.

- **Ligne T4**

- › Participation au Comité territorial organisé par la SNCF et Île-de-France Mobilités.
- › Participation au Comité de travaux mensuel organisé par la SNCF.

- **T Zen 3 (Porte de Pantin – station Gargan)**

- › Participation aux comités de pilotages organisés par le Conseil départemental 93.
- › Participation aux échanges entre la ville des Pavillons-sous-Bois, Île-de-France Mobilités et la RATP sur la conversion du centre opérationnel bus au GNV.
- › Lobbying auprès d'Île-de-France Mobilités et du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis pour la reprise des études préalables du prolongement à Vaujours indispensables pour améliorer l'offre de transport sur le territoire.

- **Projet Bus Bords de Marne**

- › Participation aux comités technique et au comité de suivi organisés par Île-de-France Mobilités pour la validation du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales (DOCP).
- › Lancement d'une étude afin de faire valoir des objectifs d'aménagement des espaces publics aux côtés du volet transport du bus « bords de Marne » sur l'ex-RN34.

- › Participation à la concertation « Bords de Marne » lancée par Île-de-France Mobilités afin de faire valoir les besoins en termes de partage de l'espace public et d'intermodalité.

- **Devenir du boulevard périphérique parisien**

- › Participation aux ateliers organisés par la ville de Paris sur le devenir du boulevard périphérique, avec pour objectif de porter les enjeux du Territoire sur la nécessité pour nos habitants d'utiliser leur voiture dans l'attente d'un développement important des transports en commun.

Les transports et la mobilité au quotidien

- › Lancement par Île-de-France Mobilités de la procédure de mise en concurrence des réseaux de bus sur notre territoire : Grand Paris Grand Est participe à la définition des besoins de déplacement à l'horizon de la mise en concurrence, en lien avec les Villes du Territoire.
- › Pilotage du bureau d'étude pour la finalisation des travaux du prolongement du T4 à l'hôpital de Montfermeil.
- › Participation avec les villes concernées, Île-de-France Mobilités et les opérateurs aux études d'adaptation de l'offre de bus sur le Territoire.

Un nouveau prolongement du tramway T4 jusqu'à l'hôpital de Montfermeil

Depuis le 31 août 2020, la prolongation du tramway T4 jusqu'à l'hôpital de Montfermeil est en service. Cette nouvelle section a été inaugurée le 5 septembre 2020. Elle permet aux habitants de Clichy-sous-Bois et Montfermeil de se rendre directement aux gares RER de Bondy et d'Aulnay-sous-Bois. Depuis décembre 2020, la fréquence du tramway T4 est de 7 minutes en heure de pointe. Cette évolution s'est accompagnée d'une restructuration des lignes de bus du secteur.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Un soutien renforcé pour le développement du vélo sur le territoire grâce au plan de relance territorial

Les enjeux sanitaires ont mis en exergue la nécessité d'accélérer la transition écologique de nos territoires. À cette fin, parce que le développement des mobilités douces est un enjeu majeur de réduction des GES, Grand Paris Grand Est a décidé de renforcer le développement du vélo sur son territoire. 2020 a ainsi marqué la préfiguration d'une étude relative à l'opportunité de réaliser des jonctions de pistes cyclables intercommunales. Celle-ci précède le lancement de deux démarches ambitieuses : l'élaboration d'un Schéma cyclable intercommunal et d'un Plan local de mobilité.



CAP SUR 2021

- › Finalisation de l'étude d'aménagement des espaces publics aux côtés du volet transport du bus « bords de Marne » sur l'ex-RN34.
- › Poursuite de la mobilisation de Grand Paris Grand Est pour obtenir le prolongement de la ligne 11 jusqu'à Noisy/Champs.
- › Finalisation de l'étude sur les opportunités de réalisation de jonctions de pistes cyclables intercommunales en préfiguration du lancement du Schéma cyclable territorial.
- › Suivi du démarrage des travaux de la première tranche du T Zen 3 et des études préalables pour le prolongement à Vaujours du T Zen 3.
- › Suivi des travaux du Grand Paris Express et participation aux instances organisées par la Société du Grand Paris.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

GRAND PARIS GRAND EST

- › définit et conduit l'ensemble des procédures de planification urbaines relatives aux PLU communaux, au Plan local d'urbanisme intercommunal et au Règlement local de publicité intercommunal ;
- › accompagne les communes dans le développement de leur territoire par des études répondant à leurs attentes et tendant vers un urbanisme d'anticipation environnementale qui intègre un socle écologique préalable au projet urbain ;
- › poursuit le pilotage d'opérations d'aménagement en lien étroit avec les communes qui les ont initiées.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Réalisation du diagnostic du PLUI, de l'état initial de l'environnement et lancement du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- › Réalisation du diagnostic du Règlement Local de Publicité intercommunal.
- › Finalisation des dossiers de consultation et lancement de 4 études stratégiques en matière d'aménagement dans plusieurs Villes du Territoire.
- › Élaboration et signature de conventions de cofinancement avec l'EPFIF pour 150 000 €.
- › Poursuite de la première phase des travaux du Parc naturel du plateau d'Avron et engagement de la seconde phase à travers les procédures d'acquisitions foncières.

CHIFFRES-CLÉS



4 documents structurants élaborés dans la démarche du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) :

le diagnostic, l'état initial de l'environnement, le récolement des PADD communaux, la synthèse du récolement des dispositions réglementaires et des zonages des PLU.



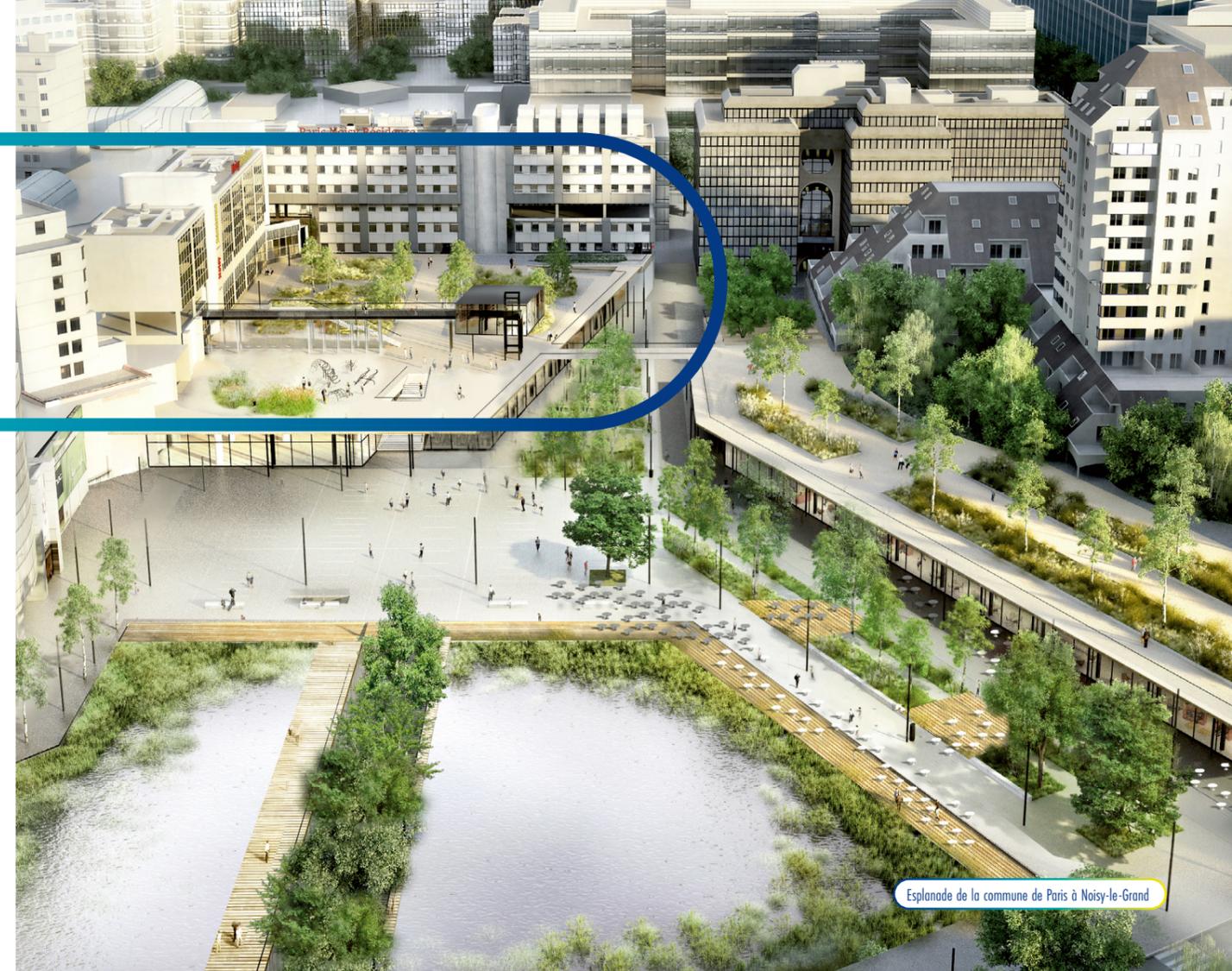
8 procédures de modification de Plan local d'urbanisme approuvées ou engagées.



5 études urbaines d'envergure lancées ou poursuivies.



14 opérations d'aménagement poursuivies.



Esplanade de la commune de Paris à Noisy-le-Grand

DES DOCUMENTS D'URBANISME INTERCOMMUNAUX STRATÉGIQUES

Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal

En lien étroit avec ses 14 Villes, Grand Paris Grand Est est engagé dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal depuis 2018. Cette démarche ambitieuse s'est concrétisée en 2020 par :

- › l'achèvement en janvier 2020 du cycle de 5 ateliers préparatoires au diagnostic territorial, en collaboration avec l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), qui a réuni élus et services administratifs sur des thématiques structurantes pour le territoire ;

- › la formalisation d'un document de synthèse du récolement des zonages et des dispositions réglementaires des PLU communaux, publié en septembre 2020 sur le site de Grand Paris Grand Est ;
- › la réalisation du rapport de présentation du PLUI et de l'état initial de l'environnement ;
- › la signature d'une Convention avec l'Institut Paris Région (IPR) pour un accompagnement de la phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLUI.

Évolution des documents d'urbanisme communaux

- › Approbation par le Conseil de territoire de 3 procédures d'évolution de documents d'urbanisme communaux pour les Villes de Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois et Montfermeil.

- › Engagement de 5 autres procédures d'évolution de PLU communaux pour les Villes de Montfermeil, Vaujours, Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance.
- › Numérisation et mise en ligne sur le géoportail de l'urbanisme de l'ensemble des 13 PLU communaux en vigueur.

Au total, ces procédures ont donné lieu en 2020 à la réalisation de 3 enquêtes publiques et 2 mises à disposition du public. 3 périmètres d'étude, portant sur certains secteurs de Rosny-sous-Bois et de Montfermeil ont, de plus, été approuvés par le Conseil de territoire.

Élaboration du Règlement local de publicité intercommunal

- › Production du diagnostic du RLPI (bureau d'étude Even Conseil), sur la base des échanges techniques réguliers avec les communes.
- › Travail sur l'élaboration des orientations du RLPI en collaboration avec les communes.

DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT STRUCTURANTES ET DE NOMBREUX PROJETS ENGAGÉS

Poursuite du transfert d'opérations d'aménagement

Grand Paris Grand Est est devenu, depuis le 1^{er} janvier 2018, l'autorité compétente pour poursuivre la réalisation des opérations d'aménagement préalablement engagées. Les droits et obligations des communes, au titre des concessions d'aménagement, ont été transférés à l'EPT. L'année 2020 a été marquée par la poursuite et la finalisation des avenants de transfert des opérations initiées par les communes pour deux projets plus particulièrement :

- › depuis 2019, l'opération Noisy-Est pôle Gare à Noisy-le-Grand est devenue d'intérêt métropolitain. Après un passage en Conseil de territoire en 2020, le transfert de l'opération entre les parties sera finalisé en 2021 ;
- › l'opération de la ZAC Montauban à Coubron a été clôturée. Une convention de surveillance et d'interventions foncières a été signée avec la SAFER pour permettre la préemption des terrains de la ZAC située en zone agricole ou naturelle du PLU. Un partenariat a également été noué avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Île-de-France. Une convention d'intervention foncière entre l'EPT, l'EPFIF et la Ville de Coubron a été envisagée et devrait être signée en 2021.

13 opérations poursuivies en 2020

- › 8 Zones d'aménagement concerté (ZAC) : Mare-Huguet et Coteaux Beauclair (Rosny-sous-Bois) ; Maison Blanche (Neuilly-sur-Marne) ; Bas-Heurts, Île de la Marne, Maille Horizon Nord, et Clos d'Ambert (Noisy-le-Grand) ; Cœur de ville (Montfermeil).
- › 3 concessions d'aménagement (hors ZAC) : Esplanade de la commune de Paris (Noisy-le-Grand), rénovation urbaine (Pavillons-sous-Bois), restructuration du centre-ville (Montfermeil).
- › 1 opération d'aménagement de parc en régie : le parc du plateau d'Avron (Rosny-sous-Bois).
- › 1 opération de restructuration urbaine conduite en régie : la copropriété dégradée du 21 rue des 2 Communes (Rosny-sous-Bois).

Les ZAC de Noisy-le-Grand et de Rosny-sous-Bois sont éligibles à la subvention régionale des 100 quartiers innovants et écologiques et ont fait l'objet de demandes d'acomptes auprès de la

Région. La ZAC Coteaux Beauclair de Rosny et la ZAC Maison Blanche de Neuilly-sur-Marne ont été éligibles au niveau 2 de la labellisation Écoquartier de l'État.

Études d'aménagement engagées ou poursuivies

- › Lancement d'une étude plan-guide sur le centre-ville élargi de Montfermeil abordée sous le prisme de l'anticipation environnementale (mars 2020).
- › Lancement d'une étude plan-guide à Gagny afin de penser le développement de la commune à l'horizon 2040-2050 (octobre 2020).
- › Étude de définition des invariants d'aménagement de l'espace public sur l'ex-RN 34 en vue de l'insertion du futur TCSP (Bus Bords de Marne).
- › Poursuite de l'étude de valorisation des ex-emprises de l'A 103 afin d'analyser le potentiel écologique de ce linéaire appartenant à 75 % à l'État et laissé en friches depuis près de 40 ans.
- › Poursuite de l'étude Rosny-Métropolitain – secteur Grand Pré fondée sur l'anticipation environnementale et le bioclimatisme urbain.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Un nouveau parc au cœur du plateau d'Avron

Avec la période de confinement, la limitation des déplacements et le développement du télétravail ont révélé le rôle essentiel joué par les espaces du quotidien. Dans un territoire doté d'une forte densité d'espaces verts et de zones pavillonnaires, Grand Paris Grand Est a ainsi priorisé, dans son plan de relance, la finalisation des travaux du parc du plateau d'Avron à Rosny-sous-Bois. D'une superficie de 15 ha, ce parc comprend un espace ouvert au public et un réservoir de biodiversité classé en zone « Natura 2000 » qui s'intègre parfaitement au site naturel de 76,5 ha à Rosny-sous-Bois et Neuilly-Plaisance. Les travaux se sont poursuivis en 2020 malgré de nombreux jours d'intempéries, et la période de crise sanitaire, en vue de l'ouverture de la 1^{re} tranche en 2022.

CAP SUR 2021

- › Élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document structurant du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et démarrage de la phase d'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation et du Règlement/zonage.
- › Arrêt du projet de Règlement local de publicité intercommunal (RLPI).
- › Finalisation des travaux de la 1^{re} tranche du parc du plateau d'Avron (ouverture au public, début 2022) et préparation de la 2^{de} phase des travaux du parc.
- › Poursuite et lancement de nouvelles études d'aménagement et de développement urbain dans plusieurs Villes du territoire (ex : opération Ville-Evrard à Neuilly-sur-Marne).

HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN ET POLITIQUE DE LA VILLE

GRAND PARIS GRAND EST

L'EPT se mobilise pour l'amélioration des conditions de vie, l'attractivité résidentielle et la réduction des disparités territoriales, en s'appuyant sur trois compétences :

- › les politiques publiques de l'habitat ;
- › le renouvellement urbain ;
- › la politique de la ville et l'accès au droit.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Lancement du diagnostic habitat privé à l'échelle de l'ensemble des communes du territoire.
- › Création d'un fonds habitat privé doté de 300 000 € par le plan de relance territorial.
- › Engagement de l'ensemble des Villes du Territoire sur le Parcours de rénovation énergétique performante du pavillonnaire (PREP).
- › Renouvellement urbain : signature de la convention territoriale, de la convention du quartier de Clichy-sous-Bois et réalisation de la 1^{re} revue de projet territoriale.
- › Lancement du Comité territorial numérique et d'une mission d'évaluation des besoins numériques des habitants des QPV (N-Cligne).

CHIFFRES-CLÉS



5 dispositifs conventionnés avec l'ANAH permettent l'accompagnement de 28 copropriétés privées (environ 3 000 logements).



600 M€ d'investissement programmés pour les opérations conventionnées ANRU, dont **313** pour la reconstitution de l'offre en logements locatifs sociaux démolis (**1 975** logements à démolir et à reconstituer, **2 133** ménages à reloger).



368 projets financés dans les **11** quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, soit 114 associations soutenues, pour **4 784 325 €** grâce aux enveloppes cibles et aux crédits exceptionnels alloués par les plans de relance de l'État et du Territoire.



2 équipements dédiés à l'accès au droit et à la justice à Clichy-sous-Bois et à Noisy-le-Grand (ouverts depuis avril 2019) et une intervenante sociale au commissariat de Clichy/Montfermeil : plus de 14 000 personnes accueillies, près de 70 % de femmes.

POSITIVE PLANET, projet Promotion de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville à Noisy-le-Grand



UNE POLITIQUE DE L'HABITAT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE ET DU RESPECT DES IDENTITÉS LOCALES

Animation de la Conférence intercommunale du logement (CIL) : cette instance de gouvernance partenariale définit et suit les objectifs en matière d'attribution de logements sociaux pour une meilleure mixité. En 2020, les travaux de la CIL se sont poursuivis, avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, bailleurs sociaux, réservataires de logements sociaux, maîtres d'ouvrage d'insertion et représentants d'usagers et d'associations.

Participation aux Conventions d'utilité sociale (CUS) : La Direction a animé le travail d'association de l'EPT et des communes aux CUS élaborées par les bailleurs sociaux. Ces documents constituent le cadre contractuel, défini avec l'État pour 6 ans, fixant la mission d'intérêt général des organismes d'HLM. Les nouvelles CUS renforcent la mixité sociale et l'attribution des logements aux publics prioritaires, hors quartiers en politique de la

ville (QPV). 9 CUS ont été signées avec les bailleurs sociaux, représentant un patrimoine de 12 000 logements sociaux environ.

Consolidation de la compétence amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Cette nouvelle compétence, partagée avec la MGP, a été transférée à l'EPT le 1^{er} janvier 2019. Des dispositifs d'accompagnement des copropriétés sont depuis sous maîtrise d'ouvrage de l'EPT :

- › 2 Opérations programmées d'amélioration de l'habitat-copropriétés dégradées (OPAH-CD) à Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;
- › 3 Programmes opérationnels préventifs d'accompagnement des copropriétés (POPAC) à Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Noisy-le-Grand.

Avant le transfert de la compétence, la Ville de Noisy-le-Grand avait expérimenté le fonds local d'intervention en copropriété (FILC), afin de soutenir les travaux des copropriétés hors dispositifs de l'ANAH. Ce fonds est désormais co-animé par la

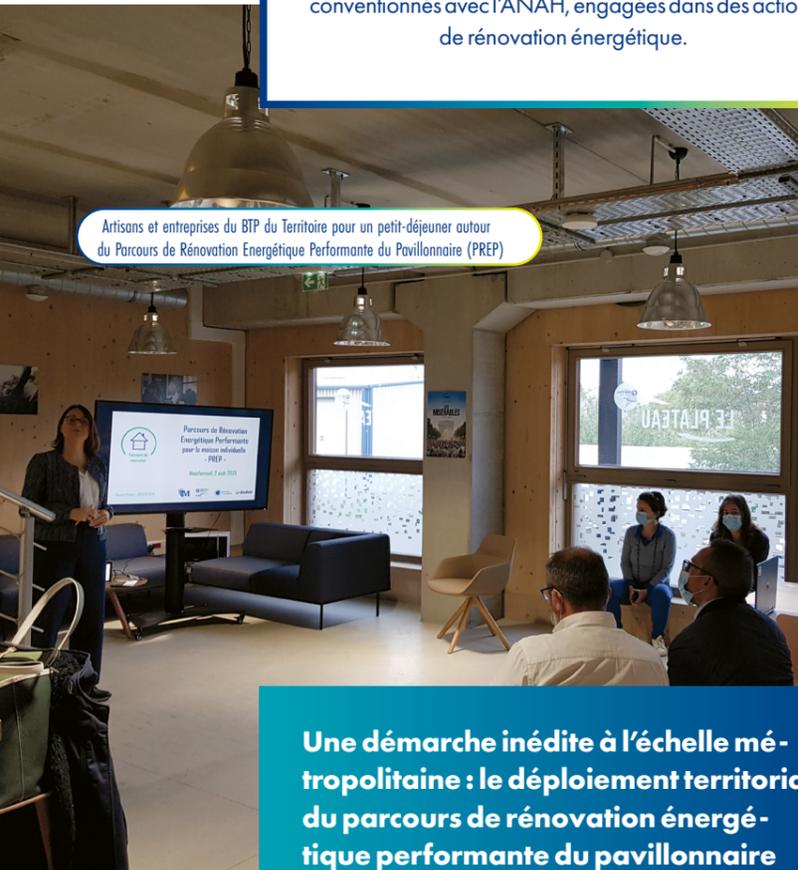
Ville et l'EPT. Il a permis en 2020 de soutenir une dizaine de copropriétés pour un montant total de 40 000 €.

L'EPT est impliqué auprès de la Ville de Clichy-sous-Bois dans l'Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN).

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Lancement d'un fonds territorial visant à financer la réhabilitation de l'habitat privé

Le plan de relance territorial a permis de créer un fonds destiné à soutenir les copropriétés privées sous dispositifs conventionnés avec l'ANAH, engagées dans des actions de rénovation énergétique.



Artisans et entreprises du BTP du Territoire pour un petit-déjeuner autour du Parcours de Rénovation Énergétique Performante du Pavillonnaire (PREP)

Une démarche inédite à l'échelle métropolitaine : le déploiement territorial du parcours de rénovation énergétique performante du pavillonnaire

Le PREP a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et de développer des groupements d'artisans locaux spécialement formés pour réaliser ces travaux. Il est ouvert à tous les propriétaires de pavillons, quels que soient leurs revenus. Après une première expérimentation à Montfermeil, en 2020, la MGP a lancé un appel à manifestation d'intérêt sur le PREP : l'ensemble des Villes du Territoire s'est engagée dans le dispositif, démarche inédite à l'échelle de la Métropole. Elle porte un sens particulier pour Grand Paris Grand Est dont 35 % du parc de logement est constitué de maisons individuelles.

Réalisation d'un diagnostic de l'habitat privé à l'échelle du territoire

En 2020, l'EPT a lancé un diagnostic de l'habitat privé à l'échelle territoriale afin de connaître : la constitution du parc (copropriétés, pavillons), son fonctionnement (prix du marché, type d'acquisition), les niveaux de revenus des habitants, la santé du parc de copropriétés, les dégradations potentielles, les poches d'habitat nécessitant un accompagnement spécifique à la réhabilitation.

UN RENOUVELLEMENT URBAIN AMBITIEUX

La compétence « renouvellement urbain » exercée par l'EPT recouvre le pilotage des projets contractualisés avec l'ANRU et des études préalables avec une forte dimension partenariale. En 2020, à côté du pilotage au quotidien des projets, l'activité de l'EPT s'est centrée sur :

- » la finalisation des PRU 1^{re} génération en lien avec les maîtres d'ouvrages concernés. Les dernières opérations conventionnées au PNRU pour les quartiers du Plateau à Clichy-sous-Bois - Montfermeil, et des Fauvettes à Neuilly-sur-Marne sont à ce jour terminées ;
- » la finalisation et la signature des conventions contractuelles NPNRU avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires de projet – Convention cadre territoriale et convention opérationnelle pour le Bas-Clichy et les Bois du Temple à Clichy-sous-Bois ;
- » l'engagement des démarches de Gestion urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) et de concertation pour les 3 projets inscrits au NPNRU (Clichy-sous-Bois, Neuilly-sur-Marne et Villemable) avec l'arrivée de deux nouveaux chargés d'accompagnement social ;
- » l'animation et le pilotage des sujets territoriaux relatifs à la démolition des logements sociaux ;
- » l'engagement des études réglementaires environnementales pour les projets des Bois du Temple à Clichy-sous-Bois et de Val-Coteau à Neuilly-sur-Marne ;
- » l'organisation de la 1^{re} revue de projet territoriale avec la Préfète à l'égalité des chances.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Un fonds spécial de 130 000 € a été lancé afin de soutenir les activités associatives relatives à l'accompagnement des habitants les plus fragiles dans les QPV

19 projets associatifs inscrits dans le Protocole d'engagements réciproques (PER) signé avec l'État en 2019 ont ainsi été soutenus sur des thématiques variées : création de vergers partagés, ateliers d'autoréparation de bicyclettes, accompagnement diététique...

UN SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT DES PLUS FRAGILES

Mise en œuvre du Protocole d'engagements renforcés et réciproques

L'année 2020 a été en partie consacrée à la mise en œuvre du Protocole d'engagements renforcés et réciproques (PER). Ce document permet d'intervenir de manière harmonisée sur l'ensemble des 11 QPV en matière d'emploi, d'insertion et de formation. Une chargée de développement territorial a été recrutée en août 2020 : elle a initié des travaux sur l'inclusion numérique et a collaboré avec la Direction de l'emploi et de l'insertion pour la création d'une nouvelle offre de diagnostic et d'orientation linguistique territoriale (ODOLT). Par ailleurs, la coordination de la Politique de la ville a largement œuvré à l'accompagnement des communes dans la réponse aux appels à projets exceptionnels lancés par l'État afin de soutenir la vie locale face à la crise sanitaire et économique (4 appels à projets en 5 mois).

Des équipements pour favoriser l'accès au droit de tous les habitants

La Direction gère deux équipements d'accès au droit et d'aide juridique sur le territoire :

- » la Maison de justice et du droit (MJD) à Clichy-sous-Bois ;
- » la Maison du droit (MDD) à Noisy-le-Grand, inaugurée en avril 2019.

Elles interviennent en priorité à destination des habitants des QPV grâce à des permanences organisées avec des professionnels du droit. Pendant le confinement, les deux structures ont maintenu la majorité de leurs activités grâce à un accueil téléphonique.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Des permanences supplémentaires en matière de droits des femmes et de la famille, assurées par le CIDFF 93, ont été ciblées et financées par le plan de relance territorial. À Rosny-sous-Bois, le plan de relance a également permis de financer des permanences supplémentaires en droit du travail et du logement ou pour l'aide aux victimes.

DEMOS : les enfants apprentis musiciens dans les QPV

Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, le projet DEMOS propose un apprentissage de la musique classique aux enfants de 7 à 12 ans habitant dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Depuis la rentrée scolaire 2019-2020, Grand Paris Grand Est s'est associé à la Philharmonie de Paris pour déployer et piloter le projet sur le territoire avec plus de 100 enfants participants. Le projet s'est poursuivi sur l'année scolaire 2020-2021, malgré le contexte sanitaire : des ateliers en visioconférence ont été organisés, et les regroupements en orchestre ont été resserrés.

CAP SUR 2021

- » Poursuite du diagnostic habitat privé à l'échelle de l'ensemble des communes du territoire.
- » Déploiement territoriale du parcours de rénovation performante du pavillonnaire (PREP) dans l'ensemble des Villes du Territoire.
- » Signature des conventions opérationnelles NPNRU des quartiers de Neuilly-sur-Marne et de Villemable, lancement des premières opérations conventionnées ANRU sous maîtrise d'ouvrage territoriale.
- » Élaboration du Plan de déploiement des Conseillers numériques et du Plan d'actions numérique territorial.
- » Signature des chartes territoriales de relogement et d'insertion.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GRAND PARIS GRAND EST

L'EPT favorise l'attractivité économique du territoire et met en œuvre :

- › une offre de services adaptée au contexte de crise et des solutions de rebond en faveur des entreprises ;
- › un accompagnement de proximité individuel et collectif des entreprises renforcé pour faire face à la crise sanitaire ;
- › un appui aux grands projets d'aménagement ;
- › des actions de prospective et la recherche de nouveaux investisseurs ;
- › la mise en réseau des entreprises en collaboration avec les clubs d'entreprises dans une démarche de recherche de nouveaux débouchés pour les acteurs économiques locaux ;
- › la mise en place d'une action pilote en matière d'action économique et commerciale à l'échelle nord du territoire en étroite collaboration avec les Villes.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Soutien actif aux entreprises du Territoire face à la crise du Covid-19.
- › Déploiement du Fonds Résilience afin d'apporter un soutien aux entreprises du Territoire particulièrement touchées par la crise.
- › Ouverture et inauguration du nouvel équipement économique du Plateau à Montfermeil.
- › Poursuite de la concertation sur le Schéma de développement économique.
- › Diagnostic des zones d'activité du territoire en vue de leur requalification.

CHIFFRES-CLÉS



525 000 € ont été abondés par l'EPT au Fonds Résilience de la Région Île-de-France.



1 200 entreprises ont été contactées durant la crise et 600 ont bénéficié d'un pré-diagnostic sur leur activité et leur situation comptable.



450 porteurs de projets ont bénéficié des services du Point d'accueil à la création d'entreprise.



72 personnes ont bénéficié des ateliers de création d'entreprises et des cycles de formation sur l'équipement le Plateau en 2020.



276 porteurs de projet et de jeunes entreprises accompagnées par l'EPT et ses partenaires sur des problématiques techniques.



Le plateau à Montfermeil

SOUTENIR ET AIDER LES ENTREPRISES FACE À LA CRISE

En 2020, la Direction du développement économique a été fortement mobilisée pour aider les acteurs économiques du territoire. Elle a apporté des réponses fortes, à travers un plan d'actions adapté, visant en particulier les TPE, PME et entreprises artisanales qui ont été fortement impactées par la crise.

Mise en place d'une cellule d'accompagnement des entreprises adaptée à la crise

La Direction a mis en place dès le 17 mars 2020 une cellule d'accompagnement à destination des entreprises qui s'est concrétisée par une diversité d'actions :

- › 1 200 entreprises locales ont été contactées pendant la crise ;
- › 600 entreprises ont bénéficié d'un pré-diagnostic sur leur activité et leur situation comptable ;
- › 300 entreprises ont été accompagnées afin d'obtenir des financements du Fonds de solidarité, des Prêts Garantis État, des financements bancaires et pour se fournir en matériel sanitaire ;
- › Un guide d'aides recensant les mesures du plan France Relance a été élaboré et diffusé.

Un accompagnement au plus proche des entreprises locales

Le 2 décembre 2020, l'EPT a organisé aux côtés de la Préfecture de Seine-Saint-Denis, une rencontre avec les entreprises locales afin de les informer des mesures d'aides de l'État et des actions de GPGE pour faire face à la crise. Près de 80 participants ont participé à cet échange. Dans le cadre de ces dispositifs, la Direction a notamment accompagné, RC GROUP située à Noisy-le-Grand (près de 400 salariés), dans sa demande de subvention. 600 000 € d'aide de l'État ont ainsi été obtenus, assurant la pérennité de ces emplois sur le territoire.

FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Un abondement de 525 000 € au Fonds résilience de la Région Île-de-France

Face à la crise sanitaire, l'EPT a décidé d'abonder à hauteur de 525 000 € aux deux éditions du Fonds Résilience aux côtés de la Région Île-de-France, de la Banque des territoires et de la Métropole du Grand Paris. La mise en œuvre de ce programme d'avances remboursables a été effectuée en étroite collaboration avec les Villes. 158 entreprises locales ont été financées par ce fonds pour un total de 2 606 800 € injectés directement dans l'économie locale, soit 402 emplois préservés.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES GRÂCE À DES SERVICES TERRITORIALISÉS

Offre de services d'accompagnement aux entreprises

En 2020, l'EPT dispose de plusieurs volets d'actions afin de soutenir la création d'entreprises et de proposer une offre de locaux adaptée aux porteurs de projet et TPE/PME, en s'appuyant sur l'intervention et l'expertise de ses partenaires :

- › en interne avec l'Espace 22 (pépinière de Rosny-

- › recherche de nouveaux débouchés initiée auprès des entreprises, en lien avec la Convention signée avec la Société du Grand Paris ;
- › mise en place d'une offre de services aux entreprises qui a permis d'identifier les potentialités du tissu économique, notamment en matière de construction ;
- › accompagnement au projet de montage d'un pôle d'innovation sociale, basé sur une grappe d'entreprises de l'économie sociale et solidaire ;
- › conseils aux entrepreneurs des hôtels d'activités de Clichy-sous-Bois et Montfermeil ;
- › animation en réseau d'entreprises par l'organisation de rencontres thématiques : rendez-vous d'affaires avec les acteurs du Grand Paris Express.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Prospective et analyse économique

En 2020, la 2^e phase du Schéma de développement économique a été lancée autour de la définition des orientations stratégiques et de leur adaptation au contexte de la crise. La Direction a conduit des entretiens avec les 14 Maires après avoir réuni à 2 reprises la Commission de développement économique élargie avec près de 80 participants.

Des outils de connaissance du Territoire, développés par la Direction, offrent une vision dynamique des changements à l'œuvre en matière économique :

- › une banque de données sur l'immobilier d'entreprise recense l'offre immobilière en cours de commercialisation, dans le parc existant ou en projet ;
- › un observatoire économique traite et compile des données afin de mesurer et d'analyser l'attractivité du territoire.

Promotion territoriale et Grands projets

Afin d'inscrire davantage l'EPT dans la dynamique métropolitaine et ses enjeux de développement économique, l'EPT a poursuivi en 2020 ses actions pour attirer de nouvelles entreprises.

L'EPT a consolidé et développé de nouveaux partenariats avec des acteurs publics et privés pour faire valoir ses atouts en France et à l'international :

travail avec Choose Paris Region afin d'approcher près de 60 entreprises à capitaux étrangers implantées sur le Territoire pour les orienter vers les dispositifs d'aides face à la crise, participation aux travaux de Paris Île-de-France Capitale, développement de partenariats avec les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) des pays d'Europe Centrale.

L'EPT a continué l'accompagnement des prospects vers l'immobilier d'entreprises en lien étroit avec les 10 principaux acteurs du marché de l'immobilier d'entreprise francilien. En dépit de la crise sanitaire, 13 demandes d'implantation – soit un potentiel de 320 emplois – ont été identifiées et traitées en 2020.

À l'échelle territoriale, l'étude préalable à la requalification des zones d'activités économiques (ZAE) a été poursuivie en 2020. Elle a permis de dresser un panorama des ZAE, d'identifier les leviers concrets du développement de ces espaces et de préfigurer une programmation pluriannuelle de travaux.

D'autres projets structurants pour le Territoire ont été menés par la Direction en 2020 :

- › Étude sur la refonte de la signalétique de la Zone d'Activité Économique des Richardets à Noisy-le-Grand en lien étroit avec la Ville ;
- › intégration du volet de développement économique dans les grands projets d'aménagement, avec une participation active aux travaux du PLUI ;
- › poursuite des travaux autour du marketing territorial en collaboration avec la Cité Descartes.

CAP SUR 2021

- › Poursuite du soutien et de l'accompagnement aux entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19 et de la relance économique.
- › Élargissement de l'offre de services aux entreprises en lien avec les partenaires de l'EPT.
- › Adoption du Schéma de développement économique.
- › Poursuite de l'étude visant la requalification des zones d'activité.
- › Lancement d'une étude visant à recenser le foncier disponible avec des potentialités de mutabilité économique.

Ouverture du nouvel équipement économique du Plateau à Montfermeil

Depuis mars 2020, ce nouvel équipement économique a ouvert ses portes à proximité de la future gare « Clichy-Montfermeil » du Grand Paris Express. Cet équipement propose une offre adaptative, flexible et innovante de services d'aide à la création, d'incubation et d'hébergement des entreprises. Ces actions s'inscrivent par ailleurs dans le soutien et la promotion des métiers du cinéma et de l'image, en accueillant l'école Kourtraïmé.

sous-Bois), le Point d'accès à la création d'entreprise (PACE) et le nouvel équipement territorial du Plateau à Montfermeil ;

- › en externe avec un point d'accueil à l'Hôtel de Ville de Noisy-le-Grand (BGE).

Conçue de manière adaptative pour répondre aux différentes typologies d'entreprises, cette offre a été renforcée dans le contexte de crise, vers la recherche de solutions de rebond à l'activité économique.

Soutien au développement entrepreneurial

Plusieurs actions ont été engagées par l'EPT afin de soutenir le développement entrepreneurial :

En 2020, 156 entrepreneurs ont été financés avec le concours de l'ADIE – partenaire de l'EPT – pour un montant de 495 000 €, soit 180 emplois créés. 29 entrepreneurs ont également été bénéficiaires d'avances remboursables (Initiative GESSD) pour 520 000 €, soit 78 emplois générés.



EMPLOI, FORMATION ET INSERTION

GRAND PARIS GRAND EST

- met en œuvre des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion dans les communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, en complémentarité des opérateurs locaux ;
- prend en charge la coordination, l'accompagnement et le suivi des clauses d'insertion à l'échelle du Territoire.

CHIFFRES-CLÉS



Près de 150 demandeurs

accompagnés dans leur démarche emploi ou formation dont 93 femmes et 51 hommes.



447 bénéficiaires du RSA

soutenus dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.



36 équipements informatiques

(tablettes ou ordinateurs) remis aux familles ayant des enfants afin de suivre les cours à distance ou pour faciliter la recherche d'emploi.



Près de 400 personnes

bénéficiaires d'un apprentissage de la langue française et 360 personnes reçues lors des permanences d'accueil et d'orientation de la plateforme linguistique de DEFI et celles de l'ASTI.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Adaptation du service public et accompagnement au plus près des bénéficiaires dans le cadre de la crise sanitaire : suivi des situations individuelles, ateliers à distance pour la recherche d'emplois.
- Collaboration avec les travailleurs sociaux pour accentuer l'accompagnement des habitants et l'orientation vers les aides sociales.
- Mise en œuvre d'actions favorables à l'égalité Homme-Femme regroupant une vingtaine d'habitants de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil et une dizaine de professionnels.
- Conduite d'une mission stratégique d'évaluation sur les compétences emploi et insertion à l'échelle du territoire.



21 ateliers

organisés dans le cadre de la plateforme numérique, soit 98 participants et 14 permanences pour tester le niveau informatique de près de 50 personnes.



28 537 usagers annuels

de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil accompagnés, dans leur démarche emploi ou formation, à la Maison des services publics.



304 personnes

éloignées de l'emploi ont bénéficié de contrats clause d'insertion et achat responsable dont 77 personnes en QPV et 58 bénéficiaires du RSA dans des secteurs d'activité variés.



402 clauses d'insertion

conclus avec les maîtres d'ouvrage.



FOCUS - PLAN DE RELANCE TERRITORIAL

Lancement d'un projet de légumerie soutenu par le plan de relance territorial

Dans le cadre de sa politique d'insertion, la Direction a conclu en 2020 un partenariat avec Sodexo afin de préfigurer un tiers lieu inclusif, regroupant quatre leviers de l'insertion : l'activité économique, l'accès au mode de garde, l'insertion sociale et l'accès à la formation qualifiante. Le projet prévoit la création d'une légumerie, une salle de formation et de cohésion ainsi qu'une crèche et porte les ambitions d'un développement durable et solidaire.

IMPULSER UNE DYNAMIQUE EMPLOI-INSERTION SUR LE TERRITOIRE

La Direction Emploi, Formation, Insertion et Équipements territorialisés a un rôle d'interface et définit une stratégie communautaire en vue de renforcer l'emploi et l'insertion dans la complémentarité des opérateurs existants. Face à la crise sanitaire et à ses conséquences, la Direction et ses 7 services de proximité centrés sur les villes de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil, a adapté son offre et poursuivi au plus près l'accompagnement des bénéficiaires.

L'accès à l'emploi et à la formation

En complément de l'action de Pôle emploi et grâce au soutien financier du Fonds social européen (FSE), Grand Paris Grand Est propose aux demandeurs d'emploi une offre plurielle de services favorisant leur accès à l'emploi dans la durée. Cette offre inclut un conseil collectif et individualisé, une appropriation des outils d'accès à l'emploi et un

accompagnement global des jeunes. En 2020, **144** demandeurs ont ainsi été accompagnés dans leur démarche dont **93 femmes et 51 hommes**.

Face aux confinements successifs et aux contraintes sanitaires, les équipes de GPGE ont fait preuve de créativité pour adapter le service public et maintenir un lien de proximité avec les usagers. Lors du 1^{er} confinement, les entretiens emploi et insertion ont été maintenus par téléphone. Près d'une vingtaine d'ordinateurs reconditionnés et **18** tablettes neuves ont également été distribuées aux familles.



Sortie au château de Breteuil avec les élèves inscrits à la Plateforme Linguistique

L'insertion des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

Dans le cadre du Projet insertion emploi de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, Grand Paris Grand Est accompagné 447 bénéficiaires du RSA vers l'insertion dans l'emploi. Dématérialisé lors du 1^{er} confinement, le service a repris son cours en mai 2020 dans un format mixte (présentiel et distanciel).

L'accompagnement des demandeurs d'emploi à la transition numérique

Afin de lutter contre la fracture numérique accentuée par la crise sanitaire, Grand Paris Grand Est accompagne plus spécifiquement les demandeurs d'emploi dans l'usage des outils informatiques. En 2020, **21 ateliers** ont ainsi été organisés dans le cadre de la plateforme numérique, **soit 98 participants** qui se sont réunis en petits groupes dans le respect des mesures sanitaires. 14 permanences ont également été organisées pour tester le niveau informatique d'une cinquantaine de personnes.

Réflexion stratégique sur le périmètre d'action de la Direction emploi et insertion

Si l'essentiel des services de la Direction rayonne sur Clichy-sous-Bois et Montfermeil, l'équipe est régulièrement sollicitée par ses partenaires comme l'interlocuteur naturel et pratique pour s'adresser à l'ensemble des 14 communes.

Dans ce contexte, un groupe de 4 élèves administrateurs de l'INET a réalisé un rapport d'évaluation sur l'exercice des missions emplois et insertion à l'échelle territoriale. Riche de 75 entretiens professionnels et d'un diagnostic territorial approfondi, ce document formule des pistes de réflexions et des propositions concrètes sur les modalités d'organisation de la compétence entre Villes et EPT.

La plateforme linguistique

Avec le soutien du fonds social européen (FSE), la plateforme linguistique accueille les Clichois et Montfermeillois désireux d'apprendre le français. En 2020, **360 personnes** se sont inscrites aux programmes proposés par l'EPT et l'association ASTI 93, son prestataire de service public.

Lors du 1^{er} confinement, les cours de français ont été maintenus à distance grâce à des applications mobiles, des dictées par téléphone et la mobilisation pleine et entière du personnel. Les cours ont pu reprendre en présentiel en demi-groupes.

La Maison des services publics

Cet équipement est un lieu de proximité pour l'accès au droit et au numérique pour simplifier les démarches administratives des usagers. Une diversité de services de proximité sont mis à leur disposition par les agents de la MSP et ses partenaires : guichets de service public, permanences de la CAF et de la CPAM, mission de médiation sociale et culturelle entre usagers et administration organisée par l'association ARIFA, ateliers d'informations sur les démarches.

En 2020, la Maison des services publics a candidaté pour obtenir le label « Maison France Services », qui permettra d'étendre l'offre de services actuelle, à travers notamment de nouveaux outils de communication, des formations pour les agents et un accès privilégié de la structure aux partenaires de l'État afin de débloquent des situations administratives complexes.

La Maison de l'habitat

Ses missions sont encadrées par une convention multi-partenaire d'objectifs et de moyens, entre 4 bailleurs, Clichy-sous-Bois et Montfermeil, et l'EPT. Elle a un rôle d'observateur du territoire, de l'espace public et de l'espace privé, sur les problématiques du vivre ensemble et un rôle d'animateur

de projets. Les agents réalisent des animations sur le cadre de vie et sur des thématiques identifiées dans la convention de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) : organisation de balades urbaines à destination des professionnels du territoire, semaine de l'environnement, animation d'été avec les Petits débrouillards, ateliers en pied d'immeuble, actions extérieures avec « Étude et Chantier Île-de-France » (jardinage et fleurissement).

Des services publics de proximité adaptés au contexte sanitaire

Dans le contexte de crise sanitaire, la MSP et la Maison de l'habitat ont poursuivi l'accueil physique des usagers, dès le mois de mai, dans le respect d'un protocole sanitaire strict afin d'assurer la continuité du service public.

Pour la 3^e année consécutive, la Maison de l'habitat porte une ressourcerie éphémère

Organisé en partenariat avec la ville de Montfermeil et les partenaires de l'EPT, cet événement festif a regroupé près d'une centaine de participants pendant la semaine de l'environnement. En plus de la collecte de nombreux objets, des ateliers d'autoréparation (vélo, Bricobus) et des animations sur le recyclage des déchets ont permis de sensibiliser les habitants au réemploi et à la réduction des déchets.

Les clauses d'insertion et l'achat responsable : des leviers pour l'emploi et l'économie locale

Le service *clauses sociales et achat responsable* accompagne divers maîtres d'ouvrage pour l'introduction de ces clauses dans leurs marchés. Les villes de Clichy-sous-Bois, Montfermeil et Rosny-sous-Bois ainsi que les marchés en propre de l'EPT béné-

ficient de cet accompagnement. En 2020, il s'est traduit par :

- » la mise en œuvre des 4 clauses de la Convention signée avec la Société du Grand Paris pour certains lots des lignes 15 et 16 du futur métro ;
- » un partenariat avec la RATP et Est Ensemble pour la mise en œuvre des clauses d'insertion de la ligne 11 ;
- » un partenariat avec le Département pour le développement des clauses sociales sur des thématiques diverses : accompagnement des publics, diversification des propositions d'emploi ;
- » l'accompagnement et la mise en œuvre des premières opérations liées aux NPPRU de Clichy-sous-Bois ;
- » l'appui aux entreprises dans le cadre de leur Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC pour des secteurs rencontrant des difficultés de recrutement et des métiers en tension ;
- » des parcours socioprofessionnels proposés aux publics les plus éloignés de l'emploi.

CAP SUR 2021

- » Proposition aux Villes de l'EPT de bénéficier d'une Offre de Diagnostic et d'Orientation Linguistique « ODOLT », permettant d'ouvrir la plateforme linguistique à de nouveaux bénéficiaires grâce à la mobilisation du Plan pauvreté du Conseil départemental.
- » Proposition aux Villes volontaires de porter à l'échelle territoriale une candidature pour un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE).
- » Renforcement de la lutte contre le non-recours aux droits grâce à la labélisation « France Services » de la Maison des services publics.
- » Renforcement de la lutte contre l'illectronisme grâce au développement d'une Plateforme Intégrée de Formation et d'Apprentissage du Numérique et de l'Informatique (PI-FANI).

Depuis 5 ans, les 14 maires du Territoire, membres du Bureau exécutif de Grand Paris Grand Est, se sont attachés à construire une administration intercommunale au service du Territoire et de ses communes.

STRATÉGIE TERRITORIALE

GRAND PARIS GRAND EST

La Direction de la stratégie territoriale :

- participe à la définition des orientations stratégiques de l'EPT auprès du Directeur général des services et des élus ;
- assure un appui au DGS sur l'évolution de l'organisation et des compétences, le suivi de l'activité et le pilotage transversal des politiques publiques ;
- conduit des projets transversaux et structurants pour le territoire et ses habitants : Plan Climat Air Énergie territorial, suivi des Jeux Olympiques 2024, étude équipement aquatique ;
- rend visible et accompagne les compétences exercées par l'EPT grâce à une stratégie de communication adaptée et déployée auprès de chacun de ses publics.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Organisation du séminaire d'intégration des élus en septembre 2020.
- Pilotage du plan de relance territorial.
- Poursuite de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial en lien avec les Villes du Territoire.
- Nouvelles adhésions au label Terre de Jeux 2024 et poursuite de la Stratégie territoriale d'accompagnement des Jeux.
- Lancement d'une étude sur les équipements aquatiques.
- Création d'une page Facebook de l'EPT.
- Digitalisation de certains services publics rendus aux usagers (ex : cartographie interactive « Clic Info Déchets » pour les habitants).

CHIFFRES-CLÉS



1 séminaire d'élus rassemblant les conseillers territoriaux de l'EPT.



25 M€ consacrés au plan de relance territorial adopté en septembre 2020.



12 équipements sportifs dans 5 Villes du territoire retenus centres de préparation aux JO 2020.



1 étude stratégique lancée sur le maillage et la compétence équipements aquatiques.



1 forum de concertation organisé sur le PCAEt en décembre 2020 avec 106 participants.



Plus de 15 supports de communication diffusés pour valoriser les projets et les actions de l'EPT auprès de l'ensemble des habitants du territoire (déchets, assainissement, développement économique...).

DES PROJETS TRANSVERSAUX STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Animation et coordination territoriale

Pour marquer le début de la nouvelle mandature, la Direction a piloté l'organisation d'un séminaire d'intégration des élus du Territoire qui a constitué un moment fort et convivial de la rentrée de septembre. Répartis en treize tables rondes, chacune composée de conseillers territoriaux des différentes communes, les 64 élus présents ont échangé et débattu au rythme des deux séquences de la journée, introduites par le Président : une présentation synthétique du territoire – du point de vue de ses dimensions socio-économiques, de ses ressources et de ses compétences – ainsi que trois séquences de production interactives afin de dessiner ensemble les priorités de la nouvelle mandature aux échelles territoriale et métropolitaine.

Face à la crise sanitaire, la Direction a également piloté l'élaboration du plan de relance territorial qui a permis de mobiliser près de 25 M€ pour relancer l'activité économique, aider les plus fragiles et soutenir la transition écologique.

Une diversité d'actions engagées pour faire face à la crise du Covid-19

- Participation active à la cellule de crise mise en place à GPGE.
- Élaboration du plan de relance territorial de 25 M€ pour relancer l'activité économique, aider les plus fragiles et soutenir la transition écologique.
- Pilotage de la communication externe et interne : informations aux habitants sur la continuité des services publics assurés par le Territoire, revue de services hebdomadaire diffusée aux Villes, publication d'un hors-série du journal interne intitulé « Agents sur le terrain », infolettres hebdomadaires envoyées aux agents, jalonées d'informations et de vidéos d'agents intitulées les minutes « Desconfinés ».
- Lancement d'un guide et d'une cartographie des acteurs de l'alimentation saine et durable sur le Territoire afin de mieux connaître et de promouvoir ces acteurs locaux auprès des habitants.

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Lancée en 2019, l'élaboration du Plan climat air énergie territorial de l'EPT est un outil d'impulsion et de coordination de la transition écologique sur le territoire. Grand Paris Grand Est a fait le choix de porter un axe santé affirmé afin d'intégrer cette dimension aux objectifs environnementaux du territoire.

La Direction a impulsé une dynamique territoriale pour construire le PCAET avec les acteurs des Villes et de l'EPT :

- réalisation d'entretiens avec chacun des Maires du Territoire afin de mieux connaître leur vision de l'écologie et les potentielles actions à mettre en œuvre ;
- organisation de commissions santé environnement ;
- association des Villes à travers une douzaine de réunions du Club Climat Air Énergie composé d'un référent issu de l'administration de chaque commune ;
- entretiens bilatéraux avec les Directions de l'EPT.
- L'avancée du projet s'est traduite par :
- l'élaboration et la validation du diagnostic du PCAET et de l'évaluation environnementale stratégique ;

Préparation des goodies de fin d'année par et pour les agents



Travaux d'aménagement du 5^e étage à Jupiter

- » la poursuite de la collaboration avec l'ARS (Agence régionale de santé) et l'ADEME (Agence de la transition écologique) pour un soutien au volet santé du PCAEt dans le cadre de l'AMI santé environnement et aménagement durable (25 000 €) ;
- » la coconstruction d'un plan d'actions structuré autour de 6 axes avec pour objectif transversal l'amélioration de la santé des habitants ;
- » l'organisation et l'animation d'un second forum de concertation dématérialisé qui a rassemblé les 1^{er} et 8 décembre 2020 plus d'une centaine de participants.

Jeux Olympiques 2024

Le Territoire et les Villes participent aux dispositifs mis en œuvre autour de l'organisation en France de cet événement mondial en 2024. L'objectif est de développer une stratégie et des actions innovantes, adaptées à la situation économique et sociale des Villes et au bénéfice des habitants et des entreprises.

La Direction a engagé une dynamique de territoire en lien avec les Villes et les Directions de l'EPT :

- » organisation de 4 comités techniques avec les référents J.O. des Villes ;
- » participation aux différentes instances mises en place dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 avec une diversité de parties prenantes : la DIJOP,

CAP SUR 2021

- » Construire et porter un accord de relance avec l'État partagé avec l'ensemble des Villes. Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 avec l'ensemble des Villes.
- » Poursuivre la mise en œuvre du plan de relance territorial. » Réaliser un portrait sportif du territoire.
- » Porter une démarche de transition écologique transversale avec la finalisation du PCAEt et sa mise en œuvre. » Finaliser l'étude sur les équipements aquatiques et clarifier l'exercice des compétences.
- » Construire et porter une stratégie de territoire afin de poursuivre la dynamique des » Finaliser la stratégie de positionnement et le plan de communication à 3 ans en lien avec les Villes du Territoire.

Paris 2024, la SOLIDEO, ESS 2024, Département, EPT de la Seine-Saint-Denis.

L'engagement de Grand Paris Grand Est s'est traduit par :

- » la participation à un meet up de la SOLIDEO avec un stand GPGE ;
- » la poursuite de la dynamique de labellisation en 2020 :
 - » l'EPT ainsi que 12 des 14 Villes du Territoire sont labélisés « Terre de Jeux 2024 » ;
 - » 12 équipements sportifs dans 5 Villes du Territoire sont labélisés centre de préparation aux Jeux Olympiques.

Étude équipements aquatiques

Une étude structurelle a été lancée en 2020 pour proposer des scénarii d'évolution de la compétence équipements aquatiques entre les Villes et l'EPT ainsi que, le cas échéant, un Schéma directeur sur le territoire.

Avec 9 piscines, Grand Paris Grand Est est le territoire le plus carencé en équipements aquatiques de la Seine-Saint-Denis dans un département déjà lui-même sous-doté par rapport à la moyenne nationale. L'étude prospective menée par la Direction de la stratégie territoriale de l'EPT s'inscrit dans ce contexte et entend proposer une amélioration du maillage sur le territoire, et le cas échéant, des évolutions de l'exercice de la compétence.

Une communication 360° pour toucher les différents publics

Le service communication élabore et met en œuvre la stratégie de communication adaptée à ses différents publics : les habitants du territoire, les agents de l'EPT, les Villes membres ainsi que des acteurs publics et privés. Le service accompagne et conseille l'ensemble des Directions de l'EPT dans la mise en œuvre de leur communication au travers de :

- » la création et la rédaction des supports de communication externe, interne et digitale ;
- » la participation à l'organisation d'événements portés par les Directions ;
- » la stratégie digitale.

FINANCES

GRAND PARIS GRAND EST

- » exécute les tâches comptables qui permettent la continuité des missions de service public ;
- » appuie les Directions dans l'exécution de leurs dépenses et recettes d'activité ;
- » renseigne les fournisseurs et partenaires sur l'avancement de leurs dossiers ;
- » établit la clôture des comptes annuels en lien avec la trésorerie.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- » Adaptation des missions et accompagnement des Directions pour faire face à la crise actuelle.
- » Anticipation de budgets prévisionnels pour le plan de relance territorial.
- » Premier diagnostic de fonctionnement de la fonction financière en lien avec les Directions de l'EPT et les élus.
- » Construction d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) intégrant une rétrospective et prospective du territoire pour la première fois depuis la création de l'EPT.

CHIFFRES-CLÉS

5 missions principales : comptabilité, préparation et exécution budgétaire, recherche de financement, contrôle de gestion, fiscalité.

5 budgets gérés dont un budget principal, un budget assainissement et trois budgets annexes.

+ 600 M€ obtenus sur l'enveloppe de l'Investissement territorial intégré (ITI) : 6 nouveaux projets sélectionnés et une enveloppe complémentaire pour un 7^e projet.

DES ACTIONS TRANSVERSALES EN LIEN AVEC LES DIRECTIONS ET LES 14 VILLES DU TERRITOIRE

- » Réalisation des documents budgétaires et appui aux services sur la définition de leurs besoins.
- » Préparation du budget 2021 avec un nouveau logiciel : formation des Directions, accompagnement et rédaction d'un guide d'appui à la saisie des budgets.

- » Réalisation avec le cabinet FCL d'une étude sur la santé financière du territoire.
- » Poursuite de l'étude globale sur l'optimisation de la compétence déchets et sur les moyens de diversification du financement de la compétence.
- » Diagnostic du fonctionnement de l'outil de gestion financière.
- » Premières modifications du rapport du Compte Administratif intégrant des calculs d'épargne nette.
- » Partenariat avec les Directions des finances des Villes et début des régularisations comptables issues des transferts de compétences.

SUIVI ET RECHERCHE ACTIVE DE FINANCEMENTS EXTERNES

- » Suivi et pilotage des actions menées en matière de fonds européens en lien étroit avec les Directions de l'EPT et des affaires financières des Villes.
- » Amélioration des outils de communication : création de la page Europe et Investissement territorial intégré (ITI) sur le site internet de GPGE, élaboration d'une carte interactive des projets de l'ITI 2014-2020.
- » Actions de lobbying et de suivi des fonds européens avec les différents partenaires de l'EPT : Région, département EPT et Villes de la Seine-Saint-Denis, parties prenantes du réseau des ITI.
- » Organisation du dernier comité de suivi et de sélection des projets de l'ITI et rencontre avec les porteurs de projets pour la nouvelle programmation 2021-2027.

CAP SUR 2021

- » Reparamétrage de l'outil de gestion financière pour améliorer l'exploitation des données.
- » Pilotage de l'audit par compétence depuis la création du Territoire.
- » Poursuite et approfondissement de l'élaboration de la stratégie financière du Territoire.
- » Définition d'un process de préparation budgétaire et de suivi des subventions accordées.
- » Suivi des projets ITI 2014-2020 (demandes de paiement) et préparation de la candidature de GPGE pour l'ITI 2021-2027.

RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Accompagnement de proximité des agents dans le cadre de la crise sanitaire.
- Renforcement de la sécurisation de la paie, de la carrière et de la gestion des congés des agents.
- Mise en œuvre de la cotation des postes et redéfinition de l'entretien annuel de la collectivité en lien avec le complément indemnitaire annuel (CIA).
- Élaboration du plan de formation 2021-2023.
- Organisation de la journée des agents 2020.

CHIFFRES-CLÉS

 **197 agents** sur postes permanents : 97 femmes et 100 hommes, 77 en cat. A, 25 en cat. B, 95 en cat. C.

 **33 agents** de moins de 30 ans dont 9 apprentis.

 **429 jours de formation** suivis en 2020.

 **4 Comités techniques & 2 CHSCT** organisés.

 **70 agents** concernés par une convention de télétravail.

 **53 recrutements** et 34 départs.

 **793 actes administratifs** individuels produits (arrêtés, contrats, avenants).

Dans un objectif de mutualisation et d'efficacité du service public, la Direction accompagne la vie au travail des agents, gère leur carrière, leur paie et les indemnités des élus. Elle accompagne également les Directions sur le volet ressources humaines. En 2020, plusieurs projets d'envergure ont été menés au service des agents et de leurs conditions de travail dans un contexte sanitaire particulier.

Un accompagnement au plus proche des agents dans le cadre de la crise sanitaire

La DRH a mis à la disposition des agents et des Directions l'ensemble de ses moyens afin de les accompagner au mieux dans la gestion de la crise du Covid-19 grâce à :

- la mise en place d'outils d'accompagnement pour les agents afin de les tenir informés de l'évolution des mesures sanitaires prises par l'EPT : guide du télétravail, infolettre hebdomadaire, espace de conversation à distance ;
- la mise à disposition d'un kit de déconfinement contenant 10 masques réutilisables, du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ainsi qu'un guide reprenant les questions fréquentes et les mesures de sécurité ;
- la distribution de 4 masques réutilisables supplémentaires aux agents qui le souhaitent à destination de leurs familles et de leurs proches ;
- le télétravail rendu possible pour tous les agents dont les missions pouvaient être remplies à distance. 70 agents ont été équipés d'un ordinateur portable permanent et d'un VPN permettant l'accès à distance à toutes les ressources dématérialisées de l'EPT.

Amélioration de la gestion des carrières et de la paie

En 2020, la Direction a mis en œuvre la cotation des postes, outil indispensable à l'organisation d'une politique de rémunération cohérente, pertinente et juste pour tous les agents. Dans ce cadre, 3 groupes de travail regroupant 20 agents ont été organisés afin de définir 42 critères pour 120 postes cotés.

Cette cotation s'est accompagnée de la définition d'une politique de rémunération au mérite via le CIA : entre 400 et 600 € selon la catégorie sont ainsi attribués en fonction de la manière de servir et l'atteinte des objectifs. Dans cette perspective, l'entretien professionnel a été redéfini en adéquation avec le CIA et la politique d'évaluation des formations.

Renforcement de la formation

La politique de formation a été renforcée à travers la mise en œuvre d'une politique d'évaluation des formations, la création du dispositif de formateurs internes et la finalisation du plan de formation 2021-2023. Fruit d'une concertation avec l'ensemble des Directions ainsi que les représentants du personnel, ce dernier a permis de définir les besoins de l'EPT et des salariés en termes de compétences et de savoir-faire.

Organisés en amont de la crise du Covid-19, les vœux du personnel ont permis de regrouper l'ensemble des agents sur la thématique de la découverte des actions des autres Directions par le biais de films réalisés par chacune des Directions.

Vers l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des effectifs



CAP SUR 2021

- » Développement des outils de mise en œuvre d'une politique RH en matière de santé et de sécurité au travail avec le groupe nouvellement formé des assistants de prévention (7 agents de la collectivité) avec comme objectif principal la réalisation du document unique.
- » Amélioration des processus internes de recrutement ainsi que du suivi des candidatures via le recrutement d'un chargé de mission RH.
- » Développement et sécurisation du SIRH en lien avec la Direction des Finances qui réorganise également son logiciel.
- » Réalisation d'une étude sur la mise en place d'une participation à la mutuelle et/ou à la prévoyance des agents de GPGE et le cas échéant mise en œuvre de la participation.
- » Mise en œuvre des nouveaux indicateurs fixés par la loi de transformation de la fonction publique notamment les lignes directrices d'avancement de grade.

SYSTÈMES D'INFORMATION

GRAND PARIS GRAND EST

La Direction systèmes d'information :

- › définit les systèmes d'information adaptés aux objectifs du Territoire et aux besoins et contraintes de l'administration ;
- › met en œuvre, gère, exploite et garantit la sécurité des systèmes d'information ;
- › mène des projets en collaboration avec les Villes du Territoire : groupes de travail, mutualisation de prestations ou de solutions ;
- › utilise le numérique pour en faire un levier d'amélioration du travail des agents et des politiques publiques, au service de la mobilité, de l'énergie, de l'économie et de la nature.

CHIFFRES-CLÉS



Un parc de 125 postes informatiques, **158 PC** portables, **210** téléphones fixes, **124** téléphones mobiles, **27** imprimantes et photocopieurs multifonctions répartis sur **6** sites physiques en réseau.



599 demandes d'interventions relatives à des incidents et demandes d'assistance gérées.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- › Extension à la quasi-totalité des agents des possibilités de recours au télétravail.
- › Équipement permanent ou exceptionnel de 150 agents d'un ordinateur portable et d'un accès VPN permettant l'accès à distance à toutes les ressources dématérialisées de l'EPT.
- › Amélioration du travail collaboratif : création d'un Intranet et d'une GED permettant le partage de fichiers, création d'une cartothèque, déploiement d'un logiciel permettant la préparation des actes et d'organisation des assemblées délibérantes par voie dématérialisée.
- › Mise en place de procédures facilitant les interactions à distance entre l'administration territoriale et ses usagers pour les services publics des déchets et de l'assainissement.
- › Déploiement d'une première application sur le patrimoine de l'assainissement.



207 productions cartographiques réalisées pour les Directions et services.



CAP SUR 2021

- › Poursuivre le projet de transformation digitale globale de l'administration à travers notamment la création d'un guichet unique, le développement d'une vision 360° de l'utilisateur et la dématérialisation des flux papier.
- › Renforcer la sécurité du système d'information.
- › Fiabiliser et rationaliser le système d'information et sa gestion.
- › Poursuivre la montée en puissance du service SIG à travers une pluralité d'actions et notamment la valorisation du WEB SIG territorial.

DES SYSTÈMES D'INFORMATION ADAPTÉS AUX OBJECTIFS ET AUX BESOINS DE L'ADMINISTRATION

La Direction travaille en partenariat avec l'ensemble des Directions de la collectivité sur des projets diversifiés :

- › gestion de la relation usagers, en collaboration avec la Direction des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine et les Directions opérationnelles concernées ;
- › production de cartes papier et/ou dynamiques pour améliorer la connaissance du Territoire et répondre au mieux aux attentes des services (Diagnostic PLUI...) ;
- › gestion de l'informatisation, la sécurisation, le contrôle et l'accès aux déchetteries dans le cadre du Schéma directeur de la prévention et de la gestion des déchets ;
- › délivrance de données géographiques pour les études menées par GPGE ;
- › mise à jour de l'application Clic Info Déchet ;
- › production de cartes et de données dans le cadre du Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) ;
- › consolidation des données sur le patrimoine de l'assainissement des 14 Villes du territoire.

Un site internet au service des habitants du territoire

Créé en 2019, le site Internet de Grand Paris Grand Est héberge de nombreux outils en ligne facilitant l'accès de tous les usagers et habitants du territoire au service public :

- › territoire Réemploi, une plateforme de dons et d'échanges d'objets entre les habitants du territoire ;
- › Clic Info Déchet, une nouvelle carte interactive facilitant l'identification des jours de collectes pour l'utilisateur et la géolocalisation des points d'apports volontaires à proximité directe ;
- › une carte interactive sur les réseaux d'assainissement afin de faciliter la délivrance de certificats de conformité lors d'une vente immobilière ;
- › une carte interactive sur les projets financés par le dispositif d'Investissement Territorial Intégré (ITI) qui permet de mobiliser les fonds européens (FEDER/FSE) au profit des thématiques répondant à un besoin prioritaire identifié sur le territoire de Grand Paris Grand Est.

AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE ET PATRIMOINE

GRAND PARIS GRAND EST

La Direction des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des instances décisionnelles et délibératives ;
- la sécurisation juridique de l'ensemble des actes de l'EPT ;
- la mise en œuvre de la commande publique et de la politique d'achats de l'EPT ;
- la gestion des locaux et des moyens matériels alloués aux services ;
- la gestion de l'accueil physique et téléphonique (hors équipements territorialisés) et du courrier ;
- l'assistanat du Directeur général des services.

FAITS MARQUANTS EN 2020

- Mobilisation forte de la Direction pour garantir la continuité du service public pendant la crise sanitaire : achat et distribution de matériel de protection, aménagement des locaux, accompagnement des prestataires de l'EPT, adaptation du processus décisionnel...
- Accompagnement de l'installation du nouveau Conseil de territoire : constitution des différentes instances internes, préparation des désignations des représentants de l'EPT dans les organismes extérieurs, mise au point du nouveau règlement intérieur du Conseil de territoire.
- Troisième phase de l'aménagement de locaux du siège de l'EPT à Noisy-le-Grand en décembre 2020 : il s'agissait de répondre aux besoins liés au développement de plusieurs Directions et de créer de nouveaux espaces de réunion et de formation.
- Finalisation de l'aménagement de l'équipement du « Plateau » qui a ouvert ses portes en mars 2020 à Montfermeil.

CHIFFRES-CLÉS



15 sites sur lesquels l'EPT déploie son activité et 7 autres sites gérés par l'EPT.



32 % de la flotte automobile est électrique (hors PL), soit **13 véhicules électriques**.



76 avenants notifiés en 2020 dont une part importante relative au traitement des conséquences de la crise sanitaire sur la mise en œuvre des marchés.



83 marchés lancés en 2020 dont **67** de services/MOE, **13** de travaux, **3** de fournitures.



Plus de 51 000 appels reçus en 2020, soit presque 1 000 par semaine.

PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX : STRUCTURATION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS ET GESTION DE GRANDS PROJETS

La Direction des affaires juridiques, de la commande publique et du patrimoine assure la gestion, l'entretien et la maintenance de l'ensemble des sites et locaux dont l'EPT est propriétaire ou locataire. Elle est également chargée de fournir à l'ensemble des services le matériel et les moyens techniques qui leur sont nécessaires pour assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

Poursuite de la structuration des locaux de l'EPT

La 3^e phase de l'aménagement du siège de l'EPT à Noisy-le-Grand a été menée à bien au cours de l'année 2020. Une partie du 5^e étage de l'immeuble Jupiter a ainsi été aménagée et d'autres surfaces ont été reconfigurées, afin de prendre en compte l'évolution des effectifs et de l'organisation des services de Grand Paris Grand Est. Les équipes de l'EPT ont pu s'installer dans leurs nouveaux espaces en octobre 2020 pour le 5^e étage et en décembre 2020 pour le 7^e étage.

L'aménagement intérieur du Plateau, à Montfermeil, dont les travaux ont démarré en août 2019, a été poursuivi en début d'année 2020. Ainsi, l'équipement a pu ouvrir dès le mois de mars.

Entretien et amélioration des autres sites

Tout au long de l'année, le service des moyens généraux a assuré la maintenance et l'entretien de l'ensemble des sites (bâtiments, espaces extérieurs, déchèteries). Il a également pris en charge les réaménagements rendus nécessaires par l'évolution de l'organisation de certaines Directions, notamment sur le site d'Écopôle à Clichy-sous-Bois.

Développement de la flotte automobile

En 2020, l'EPT a poursuivi le développement et la reconversion écologique de sa flotte automobile afin d'accompagner la montée en charge de ses compétences. De nouveaux véhicules électriques ont été acquis : 3 Renault Zoé électriques ont été commandées en remplacement de 3 véhicules légers thermiques en location. Deux nouvelles bornes de recharge ont par ailleurs été installées dans le parking de l'immeuble Jupiter pour répondre aux besoins liés à l'évolution du parc.

La flotte automobile est composée de :

- 22 véhicules de tourisme ;
- 14 petits utilitaires ;
- 5 utilitaires de moins de 3,5 t ;
- 4 camions ampliroll.

Déploiement des tenues de travail

Un marché de location des tenues de travail a été mis en place, afin de doter l'ensemble des agents de terrain, et plus généralement tous les agents amenés à intervenir à l'extérieur, de tenues conformes à la réglementation, aux couleurs de Grand Paris Grand Est. La prestation inclut le nettoyage régulier de l'ensemble des vêtements fournis aux agents.

UNE POLITIQUE D'ACHAT PERFORMANTE, RESPONSABLE ET ÉQUITABLE

La démarche d'amélioration de la performance économique des achats de Grand Paris Grand Est a été poursuivie en 2020. La première étape a consisté à mettre au point une nomenclature des achats de l'EPT, qui doit permettre d'élaborer une « cartographie des achats ». Ce travail, ralenti par la crise sanitaire, doit être poursuivi en 2021.

Par ailleurs, Grand Paris Grand Est utilise la commande publique pour favoriser le développement durable et l'accès à l'emploi pour tous. L'EPT a mis en place les principes d'une politique d'achat équitable et écoresponsable dans le cadre de son guide interne en matière de commande publique.

Le Territoire veille, chaque fois que cela s'avère pertinent, à inclure dans les différents marchés une clause contractuelle qui oblige les titulaires à réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. Certains marchés ou lots peuvent également être réservés à des entreprises employant des travailleurs handicapés ou en insertion. Une réflexion a également été engagée sur une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les marchés de l'EPT.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Télé-accueil

Afin d'apporter un service de qualité à l'utilisateur, un service de télé-accueil professionnel a été créé en 2018. Ce service est chargé des appels portant sur l'assainissement et les déchets, avec 2 numéros d'appel dédiés, ainsi que du standard général de l'EPT. Le télé-accueil assure également l'accueil physique au siège administratif de l'EPT. L'équipe, constituée de 4 agents, traite environ 1 000 appels par semaine répartis comme suit :

- › numéro vert déchets : 55 % des appels sur l'année ;
- › numéro assainissement : 24 % des appels sur l'année ;
- › standard général : 21 % des appels sur l'année.

La crise sanitaire a eu un impact, parfois important, sur la mise en œuvre des prestations prévues dans les marchés passés par l'EPT. Afin de prendre en compte ces conséquences (prolongation de délais de réalisation, surcoûts éventuels...) et de permettre aux prestataires de poursuivre leurs missions dans un cadre sécurisant, le service commande publique a préparé un ensemble d'avenants pour les marchés concernés. Sur les 76 avenants notifiés en 2020, une part importante y a été ainsi consacrée.

Affaires juridiques et assemblées

Ce service a 3 missions :

- › la gestion des instances délibératives (Conseils de territoire et Bureaux délibératifs) ;
- › la sécurisation juridique de l'ensemble des actes et décisions de l'EPT ;
- › la gestion des assurances.

Le service a été fortement sollicité dans le cadre de la crise sanitaire pour analyser les implications des textes successifs sur le fonctionnement de l'EPT et de ses instances, en particulier entre les deux tours des élections municipales.

L'année 2020 a également été marquée par le renouvellement du Conseil de territoire à la suite des élections municipales et la mise en place d'un nouvel exécutif.

Enfin, dans une logique de modernisation de l'administration et d'amélioration et de sécurisation du processus de préparation des assemblées délibératives, une solution de dématérialisation de la préparation des délibérations a été acquise. Avec l'appui de la Direction des systèmes d'information, le service a réalisé un important travail de paramétrage de cet outil, de telle sorte qu'il soit opérationnel pour la préparation du premier Conseil de territoire de l'année 2021.



- CAP SUR 2021**
- › Réalisation d'une étude de sécurisation de l'ensemble des sites de Grand Paris Grand Est et mise en œuvre d'un plan d'actions.
 - › Participation à la mise en œuvre du Schéma Directeur des Déchèteries en appui de la Direction de la prévention et de la gestion des déchets.
 - › Mise en place d'un dispositif de gestion efficace du patrimoine et du parc automobile.
 - › Poursuite de la démarche de politique achat performante.
 - › Mise en œuvre du processus délibératif intégrant les Commissions permanentes créées dans le cadre du nouveau règlement intérieur du Conseil de territoire.
 - › Mise en place d'une gestion et d'un suivi efficaces du courrier.
 - › Constitution des archives de Grand Paris Grand Est.

Grand Paris Grand Est

11 boulevard du Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand
communication@grandparisgrandest.fr
Tél. : 01 41 70 39 10
grandparisgrandest.fr

Maquette : NEW YORK sous BOIS
Rédaction : Grand Paris Grand Est
imprimé en juin 2021 à l'imprimerie l'Artésienne.

Imprimé sur papier recyclé





Grand Paris
Grand Est

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONTFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOISY-LE-GRAND · ROSNY-SOUS-BOIS · VAUJOURS · VILLEMOMBLE